

Orthographe plus

Ce style de vérification est conçu pour les documents ne nécessitant pas de correction grammaticale ou stylistique. Il peut aussi permettre la vérification finale d'un texte.

Le style de l'**Orthographe plus** corrige au niveau standard.

Il ne vérifie pas

- ◆ les problèmes grammaticaux ou stylistiques
- ◆ les registres de vocabulaire

Il vérifie

- ◆ l'orthographe et les erreurs typographiques

Vérification rapide

Ce style de vérification est conçu pour les documents ne nécessitant pas de correction stylistique.
Le style de la **Vérification rapide** corrige au niveau standard.

Il ne vérifie pas

- ◆ les problèmes stylistiques
- ◆ les registres de vocabulaire

Il vérifie

- ◆ l'orthographe, les erreurs typographiques et les erreurs grammaticales de base

Vérification stricte

Ce style de vérification est conçu pour les documents nécessitant une correction grammaticale et stylistique très stricte.

Le style de la **Vérification stricte** corrige au niveau surveillé.

Il ne vérifie pas

✦ les trois catégories qui sont désactivées par défaut dans tous les styles : Canadianisme, Belgicisme, Helvétisme

Il vérifie

✦ toutes les autres catégories d'erreurs définies dans Grammatik

Courrier officiel

Ce style de vérification est conçu pour la correspondance commerciale et les rapports officiels ou pour tout autre document devant suivre les règles de grammaire et de ponctuation.

Le style du **Courrier officiel** corrige au niveau surveillé.

Il ne vérifie pas

- ✦ les confusions lexicales ni les impropriétés

Il vérifie

- ✦ toutes les autres catégories d'erreurs

Courrier personnel

Ce style de vérification est conçu pour la correspondance personnelle, les mémos officieux ou tout autre document officieux.

Le style du **Courrier personnel** corrige au niveau familier.

Il ne vérifie pas

- ◆ les confusions lexicales ni les impropriétés
- ◆ les registres de vocabulaire

Il vérifie

- ◆ la clarté stylistique
- ◆ l'orthographe, les erreurs typographiques et grammaticales

Document scientifique

Ce style de vérification est conçu pour les textes spécialisés et relativement difficiles aux yeux des non-initiés. Il prévoit des expressions lourdes et complexes et un vocabulaire technique. Les termes étrangers sont admis.

Le style du **Document scientifique** corrige au niveau **soutenu**.

Il ne vérifie pas

- ◆ la longueur des phrases
- ◆ la clarté stylistique
- ◆ les confusions lexicales ni les impropriétés
- ◆ les registres du vocabulaire

Il vérifie

- ◆ l'orthographe et les erreurs typographiques et grammaticales

Présentation

Ce style de vérification est conçu pour les discours, démonstrations, présentations de produits ou tout autre document destiné au grand public et pouvant être diffusé par voie orale. Ce style est assez sévère pour l'utilisation des voix passives afin de rendre le style actif. Un style passif pourrait nuire à l'image du produit ou du sujet que l'on veut documenter.

Le style de la **Présentation** corrige au niveau standard.

Il ne vérifie pas

- ◆ les registres de vocabulaire
- ◆ l'écriture des nombres en chiffres
- ◆ les termes superflus, emphatiques, les pléonasmes et les nominalisations
- ◆ les erreurs purement typographiques

Il vérifie

- ◆ l'utilisation abusive de voix passives
- ◆ l'orthographe et les erreurs grammaticales
- ◆ les confusions lexicales et les impropriétés
- ◆ la construction de la phrase

Littérature

Ce style de vérification est conçu pour des fictions, textes littéraires ou tout autre document nécessitant une certaine liberté stylistique et ne devant pas suivre toutes les règles grammaticales.

Le style de la **Littérature** corrige au niveau familier.

Il ne vérifie pas

- ◆ les phrases longues
- ◆ les termes superflus, emphatiques, les pléonasmes et les nominalisations
- ◆ les registres de vocabulaire
- ◆ les confusions lexicales ni les impropriétés

Il vérifie

- ◆ la construction de la phrase
- ◆ l'orthographe, les erreurs typographiques et la plupart des erreurs grammaticales

abréviation

L'abréviation consiste à écrire un mot en n'utilisant qu'une partie de ses lettres (**M.** Monsieur, **Dr** Docteur). A force d'être employées, les abréviations peuvent devenir de nouveaux mots phonétiques (**O.N.U.** Organisation des Nations Unies).

accent circonflexe

L'accent circonflexe est le signe en forme de V renversé qui peut se trouver sur les voyelles françaises : â, î, ê, ô, û. Il donne dans certains cas des informations sur la prononciation (comparez **patte** et **pâte**).

accent aigu

L'accent aigu est un trait incliné vers le haut à droite qui se place au-dessus de la lettre e pour en modifier la prononciation (comparez **présent** et **prenant**).

accent grave

L'accent grave est un trait incliné vers le haut à gauche qui se place au-dessus de certaines voyelles. Sur la lettre e, il indique un changement de prononciation (comparez **sèmera** et **semer**). Sur les lettres a et u, il sert à distinguer deux mots qui se ressemblent (comme **ou** et **où**).

accord

L'accord est le fait qu'un mot doive prendre une forme spécifique pour s'aligner en genre, en nombre et en personne sur un autre mot. A l'intérieur d'un groupe nominal, l'accord doit être fait entre le substantif et les mots qui le déterminent (déterminants, adjectifs, pronoms). A l'intérieur d'une phrase, l'accord doit être fait entre le sujet et le groupe verbal (c'est-à-dire avec le verbe mais aussi avec l'attribut du sujet), ainsi qu'entre le complément d'objet et son attribut.

adjectif

Le français distingue deux séries d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs et les adjectifs non qualificatifs, appelés aussi déterminants.

Les adjectifs qualificatifs sont des mots comme **beau, mauvais, joli** ou **direct**. Ils décrivent un substantif ou un groupe de substantifs. Les adjectifs s'accordent en genre et en nombre avec le substantif auquel ils se rapportent.

Pour l'emploi des adjectifs non qualificatifs, consultez l'écran Déterminant.

adjectif démonstratif

Les adjectifs démonstratifs sont des mots comme **ce**, **cette**, **ces**. Ils déterminent un substantif en lui assignant une place dans l'espace, dans le temps ou dans le contexte.

- ◆ **cette** année-là
- ◆ **ce** mot : bonjour

adjectif exclamatif

L'adjectif exclamatif détermine un substantif quand on exprime un sentiment vif.

✦ **Quel** joli foulard !

adjectif indéfini

Les adjectifs indéfinis sont des adjectifs non qualificatifs qui indiquent une quantité indéterminée, une identification imprécise ou même un refus d'identification.

- ◆ **certaines** personnes
- ◆ **quelques** personnes

adjectif interrogatif

L'adjectif interrogatif s'emploie quand on veut poser une question à propos du substantif qu'il détermine.

✦ **Quelle** robe vais-je mettre pour la réception ?

adjectif possessif

Les adjectifs possessifs sont des adjectifs non qualificatifs. Ce sont des mots comme **mon**, **ton** et **leur**. Ils décrivent une relation de possession entre le substantif et la personne grammaticale. Un adjectif possessif tient lieu de déterminant.

- ✦ J'ai vendu **mes** livres.
- ✦ Elle a invité **son** frère.

adverbe

Un adverbe sert à modifier un verbe (parler **vite**), un adjectif (une **très** jolie langue) ou un autre adverbe (elle parle **très** vite). Les adverbes restent toujours invariables.

adverbe interrogatif

Un adverbe interrogatif sert à modifier un verbe (parler **vite**), un adjectif (une **très** jolie langue) ou un autre adverbe (elle parle **très** vite). Les adverbes restent toujours invariables.

anglicisme

Les anglicismes sont des tournures d'origine anglaise (britanniques ou américaines) qui ont été adoptées en français. Il s'agit de termes comme **cow-boy** ou **hold-up**.

Les anglicismes peuvent avoir gardé leur forme anglaise en conservant ou non le même sens (**parking**, **smoking**), ils peuvent aussi être un emprunt sémantique (**audience** au sens de **auditoire**) ou encore une copie d'une tournure anglaise (**lune de miel** d'après **honey moon**).

antécédent

Un antécédent est un substantif, un groupe nominal ou un pronom auquel on peut se référer dans une proposition relative. Dans la phrase **Je vois le livre qui est sur la table**, **le livre** est l'antécédent de la proposition relative. Il doit y avoir un accord en genre et en nombre entre l'antécédent et la phrase relative (**est** s'accorde avec **le livre**).

apposition

Une apposition est un mot ou une expression qui dénomme un substantif déjà mentionné. Dans **Claudine, mon amie, mon amie** est une apposition qui dénomme **Claudine**. Il doit y avoir un accord en genre et en nombre entre l'apposition et le substantif auquel elle réfère.

archaïque

Un mot ou une expression est dit **archaïque** s'il n'appartient plus à la langue commune ou si son emploi n'est plus fréquent. Il s'agit de tournures comme **alentour de**, **d'antan** ou **en un tournemain**.

argotique

La langue française peut être plus ou moins spécialisée. Quand des tournures deviennent propres à un nombre restreint de personnes, on voit apparaître un langage argotique. Une tournure est dite argotique si elle est propre à une catégorie sociale ou professionnelle. On trouve par exemple des termes argotiques dans les milieux scolaire ou carcéral, dans la restauration, dans la cosmétique, dans la publicité, dans l'entreprise, mais aussi parmi les différentes tranches d'âges de la société.

article

L'article est un élément qui permet à un mot - le plus souvent un substantif - de fonctionner comme tel dans la phrase. En français, il y a trois types d'articles : les articles définis (**le, la, l'** et **les**), les articles indéfinis (**un, une, des**) et les articles partitifs (**du** pain). Les deux derniers sont classés parmi les articles non définis. Les articles s'accordent en genre et en nombre avec le substantif auquel ils se rapportent.

aspiré

Un **h** aspiré est un **h** qui se fait sentir dans la prononciation. Aucun son réellement aspiré n'existant plus en français, la présence d'un **h** aspiré ne se fait sentir que par l'absence d'élision. L'article ne perd pas sa voyelle, comme dans **le héros**. Malgré la tendance populaire à accepter les liaisons, le **h** de **haricot** est aspiré.

auxiliaire

L'auxiliaire est un verbe qui s'utilise pour conjuguer n'importe quel autre verbe aux temps composés. Le français connaît principalement deux auxiliaires : **être** et **avoir**.

L'auxiliaire **avoir** sert à former les temps composés de la plupart des verbes (**il a joué, il a été sage**).

L'auxiliaire **être** s'utilise pour former le passif (**il est puni**), pour conjuguer les verbes pronominaux (**il s'est transformé en...**) ou pour former les temps composés de certains verbes intransitifs (**il est parti**).

Outre les auxiliaires purs **avoir** et **être**, il existe des semi-auxiliaires, se construisant surtout avec un infinitif. Il s'agit de verbes comme **aller, devoir, laisser, sembler, paraître, pouvoir, savoir, venir** ou **vouloir**. Les semi-auxiliaires servent à exprimer des nuances de temps ou d'aspect.

- ◆ Demain, je **vais** travailler à Paris.
- ◆ Ce garçon **devrait** étudier davantage.
- ◆ Je le **laisse** partir.
- ◆ Il **semble** nous regarder.
- ◆ Elle **paraît** aller très vite.
- ◆ Je ne **peux** plus boire d'alcool.
- ◆ **Savez**-vous jouer du violon ?
- ◆ Je **viens** de déjeuner. Je **viens** t'inviter.
- ◆ Je **voudrais** assister à cette fête.

barbarisme

Un barbarisme est une forme inexistante inventée par mégarde ou par effet de style. Elle doit être considérée comme une faute d'orthographe mais s'en distingue par la fréquence élevée de son apparition.

belgicisme

Les belgicismes sont des régionalismes qui ne s'utilisent qu'en Belgique. Ce sont des tournures qui s'écartent du français standard du point de vue lexical ou syntaxique.

canadianisme

Les canadianismes sont des régionalismes qui ne s'utilisent qu'au Canada. Le français canadien présente des traits particulièrement accusés à cause de la lutte d'influence qui s'exerce avec la langue anglaise et à cause de la scission qui s'est opérée entre l'Amérique et l'Europe du point de vue de l'évolution de la langue. L'office de la langue française (OLF) a reconnu certains termes comme des **canadianismes de bon aloi**.

comparaison

Une comparaison est une formule permettant d'exprimer les ressemblances ou différences qui existent entre deux choses.

✦ Pierre est **aussi grand que** Paul.

comparatif

Le comparatif est la forme que prend un adjectif ou un adverbe afin d'exprimer une différence d'intensité entre deux choses.

✦ Cette voiture est **plus rapide** que l'autre.

complément

Le français distingue le complément d'objet direct (le C.O.D) et le complément d'objet indirect (le C.O.I.). Le premier apparaît uniquement auprès des verbes transitifs : il reçoit immédiatement l'action du sujet. Le C.O.I. peut apparaître auprès des verbes transitifs et intransitifs : il reçoit l'action du sujet de façon indirecte. Il est souvent précédé de la préposition pour ou à. Quand il existe un C.O.D., le C.O.I. peut prendre le nom de C.O.S. (complément d'objet second).

Dans l'exemple **Jean mange une pomme, une pomme** est C.O.D. Dans l'exemple **Jean donne une pomme à l'enfant, une pomme** est le C.O.D. et **à l'enfant** est le C.O.I. (ou C.O.S.).

Un complément est aussi un élément qui décrit le mot auquel il se rapporte. Le français distingue trois types de compléments :

- ◆ le complément du substantif : **le début de la sagesse** (de la sagesse=complément)
- ◆ le complément de l'adjectif : **un individu prêt à tout** (à tout=complément)
- ◆ le complément du pronom : **Je, soussigné, déclare que...**(soussigné=complément).

conditionnel

Les verbes français connaissent des temps et des modes. Le conditionnel exprime le futur du passé (**Il a dit qu'il serait en retard**) ou un fait conjectural ou imaginaire (**A ta place, je ferais de même**). Il s'utilise dans les phrases hypothétiques (**S'il venait, je lui dirais la vérité**) et sert à exprimer des atténuations, refus, doutes etc. (**Vous devriez le lui dire**). Certains grammairiens considèrent le conditionnel comme un mode, d'autres disent qu'il s'agit d'un temps.

confusion

Une confusion est une erreur due à un mélange de plusieurs constructions grammaticales existantes ou à l'utilisation d'un mot à la place d'un autre. Ce genre d'erreur provient d'un manque de discernement entre les différentes possibilités offertes par la langue française.

confusion catégorielle

Une confusion catégorielle est une erreur due à un mélange de deux catégories syntaxiques (l'adjectif **pâle** et le substantif **pale**, la préposition **avant** et l'adverbe **auparavant**). Ce genre d'erreur est provoqué par les ressemblances qui existent entre certains mots, que ce soit du point de vue de la prononciation ou de l'orthographe. Cette confusion est de type à engendrer une erreur grammaticale.

confusion lexicale

Une confusion lexicale est une erreur due à la ressemblance qui existe entre deux mots, que ce soit du point de vue de la prononciation ou de l'orthographe (**acception** et **acceptation**). Ces mots ont la même catégorie syntaxique, mais un sens différent. L'erreur est sémantique et non syntaxique.

conjonction

Une conjonction est un mot qui relie des mots, des expressions ou des propositions (**que, comme,...**). On parle de locution conjonctive lorsque la conjonction est composée de plusieurs mots (**parce que, avant que,...**).

Les conjonctions de coordination relient des éléments de même niveau syntaxique (**mais, ou, et, donc, or, ni, car**).

Les conjonctions de subordination créent une relation de subordination entre les propositions qu'elles unissent. Il s'agit de mots comme **afin que, après que, comme, depuis que, lorsque, parce que, quand, que, quoique, si**.

- ◆ Jean **et** Louise chantent bien.
- ◆ Il faut travailler **ou** il faut partir !
- ◆ **Quoiqu**'il soit malade, il viendra tout de même.
- ◆ Je le sais, **parce que** ton frère me l'a dit.

conjonction de coordination

Les conjonctions de coordination sont des mots qui unissent des propositions, des expressions ou des mots de même niveau. Elles restent invariables et ne créent pas de structure hiérarchique dans la phrase. En français, les conjonctions de coordination sont **mais, ou, et, donc, or, ni, car**.

conjonction de subordination

Les conjonctions de subordination sont des mots qui unissent des éléments à des niveaux différents. Elles restent invariables et créent une hiérarchie dans la phrase en introduisant une proposition subordonnée. Il s'agit de mots comme **lorsque, puisque, quand, avant que** ou **depuis que**.

contamination

Une contamination est une confusion grammaticale due à un mélange de deux constructions syntaxiques possibles. Ainsi **abuser quelque chose** est une contamination de la construction **abuser de quelque chose** par la construction **abuser quelqu'un**. Cette confusion est de type à engendrer une erreur grammaticale.

contraction

La contraction réduit et soude deux éléments linguistiques. Il y a contraction quand les prépositions **à** et **de** changent respectivement en **au**, **aux** et **du**, **des** devant les articles définis **le** et **les**. Dans l'exemple **la maison du berger**, il y a contraction de **de le** en **du**.

dénombrable

Un terme est dit dénombrable s'il est possible de compter l'objet qu'il décrit. Cela revient à dire qu'il est possible de mettre un terme singulier au pluriel et réciproquement. Le substantif **pomme** est dénombrable alors que **jazz** ne l'est pas.

déterminant

Le déterminant est un mot qui s'utilise auprès d'un nom. Il peut permettre de transformer n'importe quel élément en substantif.

Les déterminants sont souvent appelés adjectifs non qualificatifs. Le français distingue l'article défini (**le, la, l', les**) et indéfini (**un, une, des**), l'adjectif possessif (**mon, ta, ses,...**), l'adjectif démonstratif (**ce, cet, cette, ces**), l'adjectif numéral cardinal (**deux, trois,...**), l'adjectif indéfini (**certains, quelques...**), et l'adjectif interrogatif et exclamatif (**quel, quelle, quels, quelles**).

- ◆ Dans **chaque exemple**, **chaque** est un déterminant.
- ◆ Dans **le i porte un point**, le déterminant **le** a transformé la lettre **i** en un substantif.

double négation

Une double négation est formée par l'emploi de plusieurs tournures négatives qui se superposent et donc s'annulent (**Il ne boit ni ne mange pas.**).

doublon

Les doublons sont des répétitions de mots ou de punctuation souvent dues à des erreurs de frappe.

élément subordonnant

Un élément subordonnant est un mot ou une expression qui introduit une proposition subordonnée. Il y a deux types d'éléments subordonnants : les conjonctions de subordination (**afin que, sans que, à condition que** etc.) et les pronoms relatifs (**que, qui, duquel**, etc.).

élision

Il y a élision (graphique) quand la voyelle finale d'un mot disparaît devant un mot commençant par une **voyelle** ou par **h muet**. Il s'agit de cas comme **l'aspiration** et **l'homme**. La voyelle finale tombe et est remplacée par une apostrophe.

emphatique

Une tournure emphatique est une expression qui se démarque par sa forme de l'expression simple canonique lui correspondant. Elle peut être utilisée pour dénoter une intensité particulière du propos mais sera de préférence évitée lors de la rédaction d'un discours de niveau standard.

expression

Les expressions sont des groupes de mots qui peuvent relever de registres différents et être idiomatiques (propres à la langue française), populaires (utilisées par la majorité des gens dans la vie courante), argotiques (propres à un groupe restreint de personnes) etc. Quelques exemples sont **à l'aise**, **le train-train de la vie**, **sur son trente et un**.

familier

Le vocabulaire d'une langue peut être classé selon différents niveaux. La langue familière est utilisée pour des communications amicales dans lesquelles certaines libertés grammaticales, stylistiques ou lexicales sont permises.

futur

Le futur (ou futur simple) est le temps qui est utilisé pour exprimer des actions ou des faits qui se déroulent dans l'avenir (**Demain, il arrivera à l'aéroport d'Amsterdam.**). Il peut aussi exprimer une hypothèse personnelle (**Il sera là.**) ou un fait réel dans la phrase hypothétique (**S'il vient, je serai contente.**). Le futur de politesse exprime une atténuation (**Je vous demanderai de payer la facture dans le plus bref délai.**). Le futur peut aussi s'employer à la place de l'impératif (**Tu feras ce que je dis !**).

genre

La classification des mots selon leur genre se fait grâce à la distinction qui existe entre féminin et masculin. Le genre grammatical peut correspondre au sexe d'une personne ou d'un animal, mais il peut aussi n'être qu'arbitraire.

- ◆ **La femme** est féminin.
- ◆ **Le jars** est masculin.
- ◆ **La chaise** est féminin.
- ◆ **Le fauteuil** est masculin.

groupe nominal

Un groupe nominal est formé d'un substantif et de ses modificateurs (déterminant, adjectif, adjectif). Il peut avoir la fonction de sujet (**Le bel enfant est venu.**), d'objet (**J'ai vu le bel enfant.**) ou de complément (**l'enthousiasme du bel enfant**).

groupe prépositionnel

Un groupe prépositionnel est l'ensemble que constitue une préposition et un groupe nominal. Son antécédent peut être un substantif (l'opposition **aux réactions**) ou un adjectif (un homme prêt **à tout**).

groupe verbal

Si le verbe de la phrase est composé de plusieurs formes, on parle de groupe verbal. Dans la phrase **Je ne partirai pas avant que vous n'ayez fini le travail**, le groupe verbal est **ayez fini**.

helvétisme

Les helvétismes sont des régionalismes qui ne s'utilisent qu'en Suisse. Ce sont des tournures qui s'écartent du français standard du point de vue lexical ou syntaxique.

idiomatique

Une expression idiomatique est une expression propre à une langue, dont la forme correcte est déterminée par convention et usage. Aucune règle ne peut être appliquée pour en prévoir la construction exacte. On ne peut se permettre de la modifier que si l'on est sûr de bien maîtriser la langue. Par exemple, l'expression correcte de **il est besoin de** est **avoir besoin de** ou **il est nécessaire de**.

impératif

L'impératif est le mode du verbe permettant d'exprimer des ordres. **Va-t-en** et **Dormez** sont des formes à l'impératif.

impropriété

Les impropriétés sont des termes corrects mais utilisés avec une signification qui ne leur appartient pas. La faute porte sur le sens du mot, pas sur la construction.

incise

Une incise est une proposition détachée du reste de la phrase par des signes de ponctuation : au début une virgule et à la fin une autre virgule ou le point final de la phrase.

indicatif

Les verbes français connaissent des temps et des modes. L'indicatif est un mode qui permet d'écrire des phrases énonciatives (**L'artiste lit les critiques dans la presse.**), interrogatives (**Pourquoi n'est-il pas d'accord ?**) et exclamatives (**Il est venu !**). Il s'utilise aussi pour exprimer le présent historique (**Le cardinal s'oppose aux décisions.**) ou pour exprimer un fait futur derrière un **si** hypothétique (**Si vous partez demain, je vous suivrai.**).

infinitif

L'infinitif est la forme de base d'un verbe (**boire, agir**). Il ne porte ni l'indication de nombre (singulier, pluriel), ni celle de personne (1e, 2e ou 3e). Il s'agit de formes comme **lire, regarder** etc.

interjection

Les interjections sont des exclamations comme **Ha !** ou **Non !** qui expriment la surprise, l'horreur ou d'autres émotions. Elles restent toujours invariables.

intransitif

Un verbe est dit **intransitif** quand il ne permet pas de complément d'objet direct (**Il meurt**). Les verbes transitifs en revanche requièrent un complément d'objet direct (**Il demande un livre**).

invariable

Un mot est dit invariable quand il ne change pas de forme suivant le genre (masculin, féminin) ni le nombre (singulier, pluriel). Les adverbes sont tous invariables (**vite, fortement** etc), exception faite pour **tout**. D'autres catégories syntaxiques peuvent l'être sous certaines conditions. Les adjectifs de couleur sont souvent invariables (**une jupe vert pomme**), ainsi que certains substantifs (**des cessez-le-feu**).

inversion

Le procédé d'inversion consiste à intervertir le sujet et le verbe le plus souvent dans une phrase interrogative (**Vient-il ?** au lieu de **Il vient.**).

italianisme

Les italianismes sont des expressions empruntées à l'italien. Elles sont plus ou moins figées dans la langue française et souvent utilisées dans l'argot de la musique.

latinisme

Les latinismes sont des expressions empruntées au latin qui sont plus ou moins figées dans la langue française et souvent substantivées (**a priori**).

liaison

Une liaison est un phénomène permettant de simplifier la prononciation en rattachant la fin d'un mot au début du mot suivant. Elle peut être purement phonétique comme dans **les oiseaux** où on prononce **les z'oiseaux**. Elle peut aussi se manifester par un changement apparent de genre comme dans **mon amie**.

lieu commun

Les lieux communs sont des termes qui, à force d'être employés, perdent leur force de communication. Il peut s'agir d'images ou de termes à la mode. L'emploi de lieux communs ne témoigne pas d'originalité. Il s'agit de mots comme **alibi** au lieu de **excuse** ou de **intensifier** au lieu de **augmenter**.

littéraire

Les termes littéraires appartiennent à un registre convenant à la littérature. Ils sont peu courants et ont souvent une résonance archaïque. A moins qu'ils ne correspondent à des exigences esthétiques particulières, il est conseillé de les éviter.

marque déposée

Les marques déposées sont les termes protégés par la loi utilisés pour distinguer les produits commerciaux. Il s'agit de mots comme **Bic** ou **Frigidaire**.

mode

Les verbes français peuvent être conjugués d'après des temps et des modes. Le mode est une sous-catégorie de la conjugaison d'un verbe. Il exprime la distance que le locuteur veut mettre entre lui-même et les propos qu'il tient.

La classification des modes est un sujet très discuté dans la linguistique française. D'après la tradition, il y a six modes distincts. Il faut cependant noter que de nombreux spécialistes estiment que le conditionnel est un temps de l'indicatif et non un mode à part entière.

1. l'indicatif : expression d'un point de vue objectif
2. le subjonctif : expression du doute, de l'incertitude ou de la volonté
3. le conditionnel : expression de la condition
4. l'impératif : expression de l'ordre ou du souhait
5. l'infinitif : forme nominale du verbe
6. le participe : forme adjectivale du verbe

Chaque mode comporte une conjugaison avec des temps simples ou composés :

	Temps simples	Temps composés
1. l'infinitif	présent	passé
2. l'indicatif	présent imparfait <u>futur simple</u> <u>passé simple</u>	passé composé plus-que-parfait futur antérieur passé antérieur
3. le conditionnel	présent	passé
4. le subjonctif	présent imparfait	passé plus-que-parfait
5. le participe présent	présent	antérieur
5. le participe passé	présent	
6. l'impératif	présent	passé

mot composé

Un mot composé est une forme unissant deux mots (parfois trois comme dans **arrière-petit-fils**) par un trait d'union. Il peut s'agir d'un verbe et d'un élément nominal (**abat-jour**), d'une préposition et d'un élément nominal (**sous-développé**), de deux substantifs (**timbre-poste**) ou de deux adjectifs (**sourd-muet**). La forme ainsi obtenue est elle-même considérée comme un mot.

muet

Une lettre muette est une lettre qui ne se fait pas sentir dans la prononciation. Les mots commençant par **h** muet demandent l'élision car la présence du **h** n'a aucune influence. La voyelle de l'article tombe, comme dans **l'homme**. En revanche, si la voyelle de l'article ne s'élide pas, on parle de **h aspiré**, comme dans **le héros**.

négation

La négation est une tournure permettant de nier un élément d'une phrase en employant un adverbe ou une locution adverbiale. Le plus souvent les particules de négation portent sur le verbe et se composent de deux éléments. Le premier élément est **ne** et se place devant le verbe, le deuxième élément peut être **pas, jamais, plus, rien, guère, point, personne, aucun, que, nulle part, pas non plus, jamais personne, pas du tout, plus du tout**, etc...

néologisme

Un néologisme est un mot qui vient de s'introduire dans le vocabulaire. Soit il s'agit d'une nouvelle forme (vers 1977, l'anglicisme **skateboard** est introduit comme néologisme), soit il s'agit d'un terme employé sous une nouvelle acception (**décoiffer** au sens de **surprendre**). Certains néologismes sont tout à fait corrects et officiellement acceptés. D'autres peuvent être considérés comme termes argotiques ou populaires.

nombre

La classification des mots selon leur nombre se fait grâce à la distinction qui existe entre singulier et pluriel. Le singulier désigne une seule chose ou un ensemble considéré collectivement. Le pluriel désigne plusieurs choses ou plusieurs ensembles.

- ◆ **La chanson** est au singulier.
- ◆ **La foule** est un collectif au singulier.
- ◆ **Les maisons** est une expression au pluriel.
- ◆ **Les ensembles** est au pluriel.

nom commun

Un nom commun est un substantif qui réfère, de façon générale, à une personne ou un objet indéterminé (**L'homme achète une table**).

nom propre

Un nom propre est un substantif qui dénomme une personne, place ou chose particulière. Dans **la tour Eiffel**, **Eiffel** est un nom propre ; **la tour** est un nom commun. Les noms propres s'écrivent toujours avec une majuscule.

nominalisation

La nominalisation est la transformation d'un élément du langage en un groupe nominal. Elle peut apparaître suite à l'utilisation d'un déterminant devant un élément qui n'est pas substantif (**le trop de soupe est pour les cochons**), suite à la substitution d'une proposition entière par un syntagme nominal (**nous partirons dès son arrivée** au lieu de **nous partirons dès qu'il arrivera**) ou suite à la reconstruction du groupe verbal (**arriver à expiration** au lieu de **expirer**).

non standard

Un mot est dit **non standard** s'il est considéré inacceptable dans la langue écrite. Il peut s'agir de mots vulgaires, de termes populaires, d'un jargon ou de n'importe quelle expression ne convenant pas au registre standard.

numéral

Un numéral est un terme indiquant une quantité (**deux, un million, un tiers, une cinquantaine**).

Il y a plusieurs types de numéraux :

1. l'adjectif numéral cardinal : **un, deux, trois, quatre...**
2. l'adjectif numéral ordinal : **premier, troisième...**
3. les noms numéraux : **un million, une centaine...**
4. les fractions et autres numéraux : **la moitié, le tiers, deux dixièmes, le double, le triple, semestriel**

Un adjectif numéral est cardinal quand il représente un nombre (**trois**) et ordinal quand il indique un rang (**troisième**).

Certains numéraux ne s'emploient qu'en tant que substantifs (**un million, un milliard, une vingtaine, une quinzaine**).

Les fractions s'expriment en employant les numéraux ordinaux, sauf pour **la moitié, le tiers, le quart**.

Les multiplicateurs les plus fréquents sont **simple, double, triple, quadruple, quintuple, décuple, centuple**.

La périodicité s'exprime souvent à l'aide des particules **bi-** et **tri-** (**bihebdomadaire, bimensuel, bisannuel, trimestriel, semestriel**).

numéral cardinal

Un adjectif numéral est cardinal lorsqu'il indique une quantité (**trois** chats). D'habitude, il reste invariable.

numéral ordinal

Un adjectif numéral est ordinal lorsqu'il indique un rang (le **troisième** coureur). Il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte.

objet

Un objet est un substantif ou un pronom complément d'un verbe. Un objet direct subit l'action du verbe (Il mange **une pomme**). Un objet indirect désigne la personne ou la chose en direction de laquelle l'action est faite (Ils luttent **pour la patrie**). L'objet d'une préposition termine un groupe prépositionnel (accessible **à tous**).

objet direct

Un objet direct subit directement l'action d'un verbe. Dans la phrase **Il a perdu son portefeuille, le portefeuille** est l'objet direct, la chose perdue. Les objets directs peuvent uniquement suivre des verbes transitifs.

objet indirect

Un objet indirect indique en direction de qui ou de quoi l'action d'un verbe est faite. Dans la phrase, **Il pose une question aux élèves, aux élèves** est l'objet indirect.

OLF

Les canadianismes sont des particularités de la langue française telle qu'elle est utilisée au Canada. Certains sont reconnus officiellement par l'Office de la Langue Française (OLF) comme **canadianismes de bon aloi**.

paragraphe

Un paragraphe est un ensemble de phrases formant un bloc graphique. Sa fin est marquée par un retour à la ligne. Il peut de plus débiter par un retrait de ligne, être précédé et suivi de sauts de ligne ou être entièrement en retrait par rapport au reste du texte.

participe

Le participe est une forme du verbe. Le français distingue le participe présent (**chantant**) et le participe passé (**chanté**). Le premier reste obligatoirement invariable, le dernier peut demander un accord avec le mot auquel il se rapporte.

participe passé

Le participe passé est une forme verbale qui s'utilise pour former les temps composés ou surcomposés (**Il est venu, Il aura été parti**). Il peut faire partie d'une construction passive (**L'enfant est puni, l'enfant a été puni**) et peut être utilisé comme adjectif (**l'enfant blessé**).

participe présent

Le participe présent est la forme du verbe que l'on obtient si on ajoute **-ant** au radical. Il reste toujours invariable et peut avoir deux fonctions distinctes dans la phrase. Quand il est complément d'un verbe (**je parle en mangeant**), il est précédé de **en** et s'appelle aussi gérondif. Il peut aussi être complément d'un substantif (**les enfants travaillant beaucoup**).

passé simple

Le passé simple est un temps du passé dont l'importance a beaucoup diminué, surtout dans la langue orale. Il ne s'utilise presque plus hors du contexte littéraire.

pléonasme

Un pléonasme est une expression désignant plusieurs fois la même idée (**monter en haut**).

punctuation

Dans la langue écrite, la ponctuation rend compte soit de certains faits de la langue orale (pauses, intonation, coupures) soit de certains liens logiques.

Les signes de ponctuation sont : le point (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), les points de suspension (...), les parenthèses (()), les crochets ([]), les guillemets ("..." ou '...'), les accolades ({ }), le tiret (-) et la barre oblique (/).

populaire

Le vocabulaire d'une langue peut être classé selon différents registres. La langue populaire convient au registre de la vie courante et quotidienne. Il s'agit de mots comme **boulot, godillots** etc.

préfixe

Un préfixe est une particule qui se place au début d'un mot pour en modifier le sens. Certains se lient au mot qui le suit par un trait d'union (**intra-atomique**), d'autres s'y soudent complètement (**bisannuel**).

préposition

La préposition sert à lier des mots ou des syntagmes dans la phrase. Il s'agit de mots comme **après, avant, à l'exception de** ou **à partir de**. Leur objet peut être un substantif (**après leur départ**), un infinitif (**pour partir**) ou un pronom (**pour eux**).

pronom

Un pronom est un mot qui remplace un groupe nominal (pro-nom). Il y a différents types de pronoms : personnels (**il, elle**), relatifs ou interrogatifs (**qui, que, lequel**), indéfinis (**aucun, personne**), réfléchis (**se, te**), démonstratifs (**ceux, celles**) et possessifs (**le mien, le sien**). Un pronom peut assumer presque toutes les fonctions dans la phrase.

pronom démonstratif

Le pronom démonstratif permet de désigner un être ou un objet en le situant dans l'espace, dans le temps ou dans le contexte.

- ✦ Je regarde une robe rouge et une robe à fleurs. J'aime **celle-ci**. (situation dans l'espace)
- ✦ Je n'aime pas **celle** qui a un décolleté à dentelles. (situation dans le contexte)

pronominal

Les verbes peuvent être pronominaux ou simples. Un verbe pronominal est accompagné d'un pronom réfléchi (**se, me te**). Un pronom réfléchi est un pronom de même personne que le sujet du verbe, et qui peut ou non avoir une fonction dans la phrase.

pronom indéfini

Un pronom indéfini est un pronom qui réfère à une personne, chose ou idée indéterminée. Il ne donne qu'une identification imprécise et indique parfois une quantité. **Aucun**, **personne** et **rien** sont des pronoms indéfinis.

pronom interrogatif

Un pronom interrogatif est un pronom qui réfère à une personne, chose ou idée à propos de laquelle on veut poser une question. Il s'agit de mots comme **qui, que, lequel, combien**.



Qui veut un fruit ?

Lequel voulez-vous ?

pronom personnel

Le pronom personnel désigne une personne, un être, un objet ou une abstraction en marquant à la fois la personne grammaticale et la fonction dans la phrase (**je, tu, il, le, la, lui**, etc.).

pronom possessif

Le pronom possessif exprime une relation d'appartenance. Il peut s'agir d'un renvoi soit à la personne qui parle, soit à la personne à qui on parle, soit à la personne dont on parle.

✦ C'est le chien de la personne dont je parle : c'est **le sien**.

pronom relatif

Un pronom relatif est un élément subordonnant qui introduit des propositions relatives. Il s'agit de mots comme **qui, que, quoi, dont, où, lequel** et **quiconque**. Il peut être porteur du nombre, du genre et de la personne. (Je vois la maison **qui** se trouve au coin de la rue. C'est une maison dans **laquelle** j'aimerais vivre).

proposition circonstancielle

Une proposition circonstancielle est une proposition subordonnée, introduite par une conjonction de subordination. Elle a la fonction de complément non essentiel. (Nous partirons **quand il fait beau, même s'il fait beau, quoiqu'il fasse beau**).

proposition indépendante

Une proposition indépendante est une phrase autonome et cohérente comprenant un sujet et un verbe. Elle n'est accompagnée d'aucune subordonnée.

proposition principale

Une proposition principale est un groupe de mots qui contient un sujet et un verbe et dont dépend une proposition subordonnée.

proposition relative

Une proposition relative est une proposition subordonnée introduite par un pronom relatif (Je vois la maison **qui se trouve au coin de la rue**). Elle donne des informations sur l'antécédent auquel elle se rapporte (**la maison**).

proposition subordonnée

Une proposition subordonnée est un groupe de mots contenant un sujet et un verbe. Elle dépend d'une proposition principale et est introduite par un élément subordonnant.

réci-pro-que

Un verbe pronominal est réci-pro-que si les sujets exercent une action l'un sur l'autre. Cette tournure est obligatoirement au pluriel (**Ils se sont regardés l'un l'autre**).

réfléchi

Un verbe pronominal est dit réfléchi si le sujet exerce une action sur lui-même (**il se lave les mains**).

régionalisme

La langue française peut prendre différentes teintes selon les régions dans lesquelles elle est utilisée. Les variations peuvent porter sur la phonétique, le lexique ou la syntaxe. Un régionalisme est une tournure particulière apparaissant dans des limites géographiques plus ou moins précises. Celles-ci peuvent être des régions de France (Lyon, Marseille, Bretagne, Bourgogne...), mais aussi d'autres régions francophones. Ainsi une partie considérable des régionalismes est constituée par les canadianismes, belgicismes et helvétismes, variantes françaises utilisées respectivement au Canada, en Belgique et en Suisse. A cela s'ajoutent des régionalismes tels que ceux utilisés en Louisiane, Martinique, etc.

semi-auxiliaire

Les semi-auxiliaires sont des verbes comme **aller, avoir à, devoir, faillir**. Ils expriment des nuances de temps, d'aspect ou de mode et perdent, dans cette fonction, beaucoup de leur signification propre. Dans la plupart des cas, ils se construisent avec un infinitif (**Il a failli rater le train**).

sens figuré

Un mot peut être interprété au sens propre ou au sens figuré. Le sens propre est lié à une signification concrète. Une interprétation au sens figuré est associée à une idée abstraite. L'adjectif malade signifie au sens propre 'indisposé, souffrant' (**une personne malade**). Au sens figuré il signifie : 'dont le fonctionnement est gravement compromis' (**une entreprise malade**).

sens propre

Un mot peut être interprété au sens propre ou au sens figuré. Le sens propre est lié à une signification concrète. Une interprétation au sens figuré est associée à une idée abstraite. L'adjectif **malade** signifie au sens propre 'indisposé, souffrant' (**une personne malade**). Au sens figuré il signifie : 'dont le fonctionnement est gravement compromis' (**une entreprise malade**).

standard

Le vocabulaire d'une langue peut être classé selon différents niveaux. La langue standard est appropriée à la plupart des textes pour autant qu'ils ne soient ni spécialisés ni familiers.

subjonctif

Les verbes français connaissent des temps et des modes. Le subjonctif est un mode. Il s'utilise aussi bien dans les propositions indépendantes que dans les subordonnées.

Dans la proposition principale ou indépendante, le subjonctif exprime des nuances de conseil, souhait, désir, crainte, concession, éventualité etc. (**Vive le roi !, Puisse-t-il réussir !**). Dans les propositions subordonnées, il exprime entre autres une volonté (**Je veux que tu viennes**), un sentiment de crainte, joie, douleur, regret, plainte (**Je crains qu'il ne réussisse**) ou un doute. Le subjonctif s'utilise parfois dans la proposition relative soit pour exprimer le but, soit quand l'antécédent comprend un superlatif, soit dans une phrase négative, interrogative ou conditionnelle, soit lorsque la proposition principale est elle-même au subjonctif.

subordination

La proposition subordonnée dépend de la proposition principale et ne constitue pas d'unité autonome du point de vue grammatical. Elle est introduite par une conjonction de subordination. On distingue la subordonnée relative qui est complément du nom (La fille **qui est là**), la subordonnée conjonctive qui est complément du verbe (Je crains **que ce soit vrai**) et la subordonnée circonstancielle qui est complément de phrase (Il vient **à condition que tu les accompagnes**).

substantif

Un substantif est un mot qui dénomme une personne, un endroit, une chose, un être, une émotion, une qualité, une mesure ou une idée. Il peut varier en nombre (**la fontaine, les fontaines**) et parfois en genre (**le prince, la princesse**).

sujet

Un sujet est un substantif, un pronom ou un groupe de mots qui informe le lecteur de qui ou de quoi il s'agit dans la proposition. Le sujet est la partie essentielle de la phrase que l'on trouve en posant la question **Qui ?** ou **Quoi ?**.

sujet composé

Un sujet composé est un ensemble de deux ou plusieurs substantifs (ou pronoms ou groupes de mots agissant comme tels) coordonnés qui ont ensemble la fonction de sujet dans la proposition.

superflu

Un terme superflu est un terme qui peut être supprimé sans changer la signification de la phrase. Sa présence peut nuire à la clarté du style.

superlatif

Le superlatif est la forme d'un adjectif ou d'un adverbe qui permet de porter sa signification à un très haut degré. Le superlatif absolu est l'adjectif précédé de **très (très beau, très laid)**. Le superlatif relatif est un comparatif (**plus beau, moins beau**) précédé de l'article défini (**la plus belle, la moins belle**).

surveillé

Le vocabulaire d'une langue peut être classé selon différents niveaux. La langue surveillée est caractérisée par une application stricte de la grammaire et par une préférence pour un vocabulaire traditionnel. Elle correspond à des circonstances officielles.

synonyme

Les synonymes sont des mots qui ont la même acception. **Fatigué** et **épuisé** sont des mots synonymes.

temps

Les verbes français connaissent des temps et des modes. Les temps servent à exprimer la temporalité : le passé, le présent ou le futur.

1. L'indicatif présent s'emploie pour exprimer une action ou une situation présente, les actions du récit (présent de narration), un conseil ou un ordre. Il sert aussi à former le futur immédiat (aller + infinitif).
 - ◆ Il **travaille**. Il **pleut**. Il **parle** constamment.
 - ◆ Vous **tournez** à droite. Vous **allez sortir**.
2. Le futur simple exprime un fait qui se déroule dans l'avenir.
 - ◆ Il **viendra** demain à huit heures.
3. Le futur antérieur exprime une action achevée avant une autre action du futur. Il peut aussi traduire une hypothèse.
 - ◆ J'**aurai fini** à quatre heures.
 - ◆ Il **aura été** malade.
4. Le passé composé exprime une action ou un fait accompli, une action du passé dont la durée est indiquée, une action à un moment précis du passé.
 - ◆ J'**ai mangé**. J'**ai travaillé** pendant toute l'après-midi.
5. Le passé simple exprime une action passée ponctuelle. Il ne s'emploie plus que dans la langue littéraire. Dans les autres cas, il vaut mieux le remplacer par le passé composé.
 - ◆ Il s'**arrêta**.
6. L'imparfait exprime une habitude ou une situation dans le passé. Il s'emploie également après **si** pour exprimer un fait irréal dans le présent ou un fait éventuel dans le futur.
 - ◆ Je **buvais** toujours ma tasse de café. Si j'**étais** riche, je ne travaillerais plus.
 - ◆ Si on **partait** ce soir !
7. Le plus-que-parfait exprime une action achevée avant une autre action du passé ou un fait irréal du passé après **si**.
 - ◆ Avant le dîner, elle **avait** déjà **bu** trois verres.
 - ◆ Si j'**avais su** ce que tu dirais, je ne serais pas venu.
8. Le passé antérieur est rare dans la langue non littéraire.
9. Le conditionnel s'emploie comme futur du passé dans la proposition subordonnée. Dans la proposition indépendante, il exprime l'irréel du présent (conditionnel présent) ou l'irréel du passé (conditionnel passé), l'éventualité, le doute, la demande polie, le désir ou la nouvelle incertaine. Dans la proposition principale, il exprime l'action ou le fait dépendant d'une condition.
 - ◆ Il a dit qu'il **viendrait**.
 - ◆ Je ne **partirais** pas. Je ne **serais pas partie**.
 - ◆ Tu **pourrais** m'aider. **Viendrait-il** ?
 - ◆ **Voudriez-vous** m'aider ?
 - ◆ J'**aimerais** venir. Il **aurait menti** !
 - ◆ Si j'étais à votre place, je ne **viendrais** pas.
 - ◆ Si tu avais voulu, tu l'**aurais battu**.

trait d'union

Le trait d'union est le signe -. Sa fonction est de lier des mots ou des groupes de mots pour former une unité. Il s'utilise entre autres pour former les mots composés.

transitif

Un verbe est dit **transitif** quand il requiert un complément d'objet direct (**Il demande un livre**). Les verbes intransitifs en revanche ne permettent pas de complément d'objet direct.

tréma

Le tréma est un signe formé de deux points, qui se place au-dessus d'une voyelle. La présence du tréma indique que la voyelle en question doit être prononcée indépendamment de la voyelle précédente.

variable

Un terme est variable s'il admet une flexion en genre, nombre ou personne. Dans le cas contraire, il est invariable.

verbe

Le verbe est la catégorie syntaxique indiquant l'action du sujet (**court, travaille**) ou son état (**devient, est**). Pour être complète, chaque phrase doit avoir un verbe et un sujet.

verbe prépositionnel

Les verbes prépositionnels sont des verbes qui requièrent une préposition. Il s'agit de mots comme **s'opposer à**, **douter de**, **penser à** etc.

voix

La voix indique si une phrase est active ou passive. La voix active met l'accent sur le sujet (**Les musiciens interprètent la pièce.**) alors que la voix passive insiste sur l'action, indépendamment du sujet (**La pièce est interprétée.**).

voix active

La voix active est la construction verbale qui met l'accent sur le sujet, plutôt que sur l'action. Dans l'exemple **Le chœur Viennois interprète la pièce, le chœur Viennois** est mis en relief.

voix passive

La voix passive est la construction verbale qui met l'accent sur l'action, plutôt que sur le sujet. Dans l'exemple **Le tableau est peint par Rubens**, le tableau reste en arrière-plan pour mettre en évidence l'art de la peinture.

Abréviation

Les abréviations sont des formes abrégées officielles. Il n'est pas permis de les altérer.

Exemples

Au lieu de : Mr Dupont est arrivé en retard à la cérémonie.

Ecrivez : M. Dupont est arrivé en retard à la cérémonie.

Au lieu de : Le rendez-vous était fixé Bvd Lambermont.

Ecrivez : Le rendez-vous était fixé Boul. Lambermont.

Explication

Il y a deux types d'abréviations : le mot est réduit à son début ou le mot est réduit à son début et à sa fin.

- ◆ Réduction au début : **page** -> **p.**
- ◆ Réduction au début et à la fin : **Mademoiselle** -> **Mlle**

Une abréviation requiert un point lorsqu'elle ne se termine pas par la dernière lettre du mot abrégé. Dans certains cas, la dernière lettre est placée au-dessus de la ligne en employant un caractère plus petit :

- ◆ **et cetera** -> **etc.**
- ◆ **Madame** -> **Mme**
- ◆ **numéro** -> **n°**

EXCEPTIONS :

Les unités courantes de longueur, de superficie, de volume, de poids, de temps, de puissance et les monnaies ne demandent pas de point :

- ◆ **kilomètre** -> **km**
- ◆ **seconde** -> **s**
- ◆ **franc** -> **F**

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 110-112.

Accord de tout

Tout peut remplir plusieurs fonctions dans la phrase : déterminant, adjectif indéfini, pronom, adverbe. Il importe de connaître les règles qui régissent l'accord (ou l'absence d'accord) de **tout** avec les mots auxquels il se rapporte.

Exemples

Au lieu de : **Tout** les enfants sont gourmands.

Ecrivez : **Tous** les enfants sont gourmands.

L'adjectif **tout** s'accorde avec le groupe nominal qui le suit.

Au lieu de : La maison **toute** entière était envahie de fourmis.

Ecrivez : La maison **tout** entière était envahie de fourmis.

L'adverbe **tout** reste le plus souvent invariable.

Au lieu de : Les chambres étaient **tout** bouleversées.

Ecrivez : Les chambres étaient **toutes** bouleversées.

L'adverbe **tout** s'accorde avec le mot qui suit à condition que celui-ci soit féminin et commence par une consonne (sauf un h muet).

Explication

1. **Tout** déterminant s'accorde avec le substantif auquel il se rapporte.

Le singulier a un sens distributif comme **chaque** ou détermine un nom propre pris comme un ensemble.

♦ **Tout** travail mérite un salaire.

♦ Elle avait lu **tout** Racine.

Le pluriel a un sens exclusif.

♦ **Toutes** les erreurs doivent être corrigées.

2. **Tout** devant un déterminant ou un pronom est un adjectif indéfini. Il s'accorde avec le groupe nominal qui le suit.

Le singulier a le sens de **dans sa totalité**.

♦ **Toute** la ville parlera de cette affaire.

Le pluriel garde le sens exclusif.

♦ **Tous** les chiens sont fidèles.

3. **Tout** pronom peut prendre les formes suivantes :

tout : singulier

tous : masculin pluriel

toutes : féminin pluriel

4. **Tout** adverbe exprime le degré de l'achèvement. Il reste invariable sauf devant un mot féminin commençant par une consonne (sauf h muet).

♦ Il est **tout** étonné.

♦ Elle est **toute** retournée.

♦ Elle est **tout** émoustillée.

♦ Elles sont **tout** étonnées.

♦ Elles sont **toutes** surprises.

Cependant **tout** reste invariable dans certaines expressions idiomatiques

♦ Les petites filles impatientes sont **tout** feu **tout** flamme.

Accord participe passé

Les règles de l'accord du participe passé sont complexes car elles varient selon la construction de la phrase. Une mauvaise application de ces règles est une erreur grammaticale fondamentale.

Exemple

Au lieu de : Je les ai **vu** dans le tiroir du bureau.

Ecrivez : Je les ai **vus** dans le tiroir du bureau.

Le participe s'accorde avec le complément d'objet direct placé devant le verbe.

Explication

1. Employé sans verbe conjugué, le participe passé se comporte comme un adjectif : il s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.
 - ♦ La lettre **arrivée** ce matin est très importante.
2. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.
 - ♦ Elle a été **invitée** par son meilleur copain.
3. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct du verbe, si celui-ci précède le participe.
 - ♦ La lettre que j'ai **reçue** est intéressante.
 - ♦ Hier j'ai **reçu** une lettre intéressante.
4. Pour les verbes pronominaux :
 - 4.1. En l'absence d'un complément d'objet direct autre que le pronom réfléchi, le participe passé des verbes pronominaux s'accorde avec le sujet à condition que le pronom réfléchi ne soit pas complément d'objet indirect.
 - ♦ Elles se sont **lavées** dans l'eau chaude.
 - ♦ Ils se sont **évadés**.
 - ♦ Elles se sont **parlé**.
 - 4.2. S'il existe un complément d'objet direct autre que le pronom réfléchi, le participe passé s'accorde avec celui-ci à condition qu'il précède le participe.
 - ♦ Elle s'est **acheté** une belle robe.
 - ♦ La voiture qu'elle s'est **achetée** est jolie.

EXCEPTIONS :

1. Le participe passé reste invariable quand le complément d'objet direct est **en**.
 - ♦ Des hirondelles, j'en ai **vu** beaucoup.
2. Le participe passé des verbes impersonnels ou employés impersonnellement reste invariable.
 - ♦ Il m'a parlé des accidents qu'il y a **eu**.
3. Le participe passé des verbes **se rire de**, **se plaire**, **se déplaire**, **se complaire** et **se succéder** reste toujours invariable.
 - ♦ Ils se sont **succédé**.
 - ♦ Elles se sont **plu** chez nous.
4. Le participe suivi d'un infinitif demande l'accord en genre et en nombre avec le complément d'objet direct si celui-ci fait l'action exprimée par l'infinitif.
 - ♦ Les arbres que j'ai **vu** abattre.
 - ♦ Les filles que j'ai **vues** chanter.
 - ♦ Les enfants que j'ai **entendus** chanter.
 - ♦ Les couplets que j'ai **entendu** chanter.

- EXCEPTION :** Le participe **fait** reste invariable devant un infinitif.
 - ♦ Tu connais les personnes que j'ai **fait** venir ?

Pour l'accord du participe **laissé**, il y a quelques hésitations. Alors que certains grammairiens affirment que **laissé** doit rester invariable devant un infinitif, l'usage démontre que bien souvent, il prend la marque du genre et du nombre.

- ♦ Virginie regarde sa main blanche qu'elle a **laissé** glisser sur sa robe.
- ♦ Il regardait de loin la jeune fille qu'il avait **laissée** partir.

Remarquons que la réforme de l'orthographe, proposée en décembre 1990, suggère que le participe passé **laissé** suivi d'un infinitif reste invariable.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 904-916.

Accord sujet/verbe

Le verbe conjugué doit s'accorder en genre, nombre et personne avec son sujet. Dans le cas de sujets coordonnés, d'adverbes de quantité ou de structures complexes, cet accord peut poser problème.

Exemple

Au lieu de : Jean et Louise **entre**.

Ecrivez : Jean et Louise **entrent**.

Le sujet coordonné impose au verbe le pluriel.

Explication

1. Lorsque le sujet comporte des personnes différentes, la première personne a priorité sur la deuxième et la deuxième personne a priorité sur la troisième. Le pluriel est obligatoire.

◆ Louise **et** moi sommes copains.
◆ Jules **et** toi resterez ici.

2. Lorsque deux sujets différents s'excluent mutuellement par **ou** ou **ni**, le verbe reste au singulier.

◆ Jean **ou** Louis sera élu.
◆ L'un **ou** l'autre vous le diront.

La tradition grammaticale remarque aussi que si l'accord se fait avec un seul des termes unis par **ou**, ce terme est le dernier. Mais la réalité de l'usage est beaucoup moins simple : beaucoup de fluctuations subsistent.

◆ Le directeur **ou** les employés seront licenciés.
◆ Le ministre **ou** les autorités prendra la décision.

3. Les sujets en énumération demandent le pluriel ; ce n'est que lorsque l'énumération est résumée par un seul terme ou lorsque l'énumération comporte des synonymes en gradation que le verbe se met au singulier.

◆ Les éléphants, les loups **et** les daims fuyaient.
◆ Parents, élèves, professeurs, **tout le monde** est content.
◆ **Un mot, un geste, un coup d'oeil** suffit pour lui.

4. Lorsque le sujet est introduit par **la plupart** ou **peu de**, le verbe se met au pluriel ; pour les autres collectifs, l'accord se fait selon le bon sens.

◆ **La plupart** des étudiants ont compris.
◆ **Beaucoup de** patience est nécessaire pour réussir.
◆ **Une troupe de** touristes est sortie de l'hôtel.

5. Avec un **il** impersonnel, le verbe reste toujours au singulier.

◆ **Il** est arrivé beaucoup de touristes.
◆ **Il** y avait beaucoup de visiteurs.

6. Dans la construction **ce + être + nous** ou **ce + être + vous**, le verbe **être** reste au singulier. Dans les autres cas, le pluriel **ce sont** est aussi possible, voire plus soigné.

◆ **C'est nous** qui avons fait cela.
◆ **Ce sont eux/C'est eux** qui sont entrés.
◆ **Ce sont/C'est** mes frères qui arrivent.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 893-903.



Concepts Associés

Adjectif

D'habitude, l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte. Dans le cas des adjectifs de couleurs, certaines irrégularités peuvent poser problème.

Cet écran d'aide ne correspond pas directement à une catégorie d'erreurs. Il apporte des informations supplémentaires spécifiques sur la catégorie Genre/Nombre.

Exemples

Au lieu de : J'aime les **bon** gateaux.

Ecrivez : J'aime les **bons** gâteaux.

Au lieu de : Les feuilles **vert** repoussent sur les arbres.

Ecrivez : Les feuilles **vertes** repoussent sur les arbres.

Explication

1. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte.
 - ◆ C'est une **jolie** robe.
 - ◆ Cette robe est **jolie**.
2. L'adjectif de couleur simple - consistant en un seul mot - s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie.
 - ◆ des pommes **vertes**
 - ◆ des ballons **rouges**
3. L'adjectif de couleur composé - qui consiste en plus d'un mot - reste invariable.
 - ◆ des yeux **bleu ciel**
 - ◆ des pulls **blanc et noir**
 - ◆ une jupe **brun foncé**
 - ◆ une chemise **vert pomme**
4. Les noms ou syntagmes nominaux employés adjectivement restent aussi invariables. Il s'agit des adjectifs de couleur dérivés directement d'un substantif.
 - ◆ deux maillots **cerise**
 - ◆ des voitures **orange**
 - ◆ des chemisiers **corail**

EXCEPTIONS : Les adjectifs **écarlate**, **mauve**, **pourpre** et **rose** sont variables.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 541.

Adjectif démonstratif

L'adjectif démonstratif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auprès duquel il se trouve. Cet écran d'aide ne correspond pas directement à une catégorie d'erreurs. Il apporte des informations supplémentaires spécifiques sur la catégorie Déterminant.

Exemples

Au lieu de : Donnez-moi **cet** livre.

Ecrivez : Donnez-moi **ce** livre.

Au lieu de : Prenez **cet** jupe-là.

Ecrivez : Prenez **cette** jupe-là.

Explication

Les formes des adjectifs démonstratifs sont les suivantes :

ce : masculin singulier

cet : masculin singulier devant une voyelle ou un **h muet**

cette : féminin singulier

ces : pluriel

- ◆ **ce** livre
- ◆ **cet** homme
- ◆ **cette** femme
- ◆ **ces** livres
- ◆ **ces** hommes
- ◆ **ces** femmes
- ◆ A **cette** heure, il n'y a plus personne.
- ◆ Il regardait le film. **Ce** film était passionnant.

Les substantifs introduits par un adjectif démonstratif peuvent être complétés par une des particules invariables **-ci** ou **-là** pour opposer deux substantifs ou pour souligner la proximité (**-ci**) ou l'éloignement (**-là**).

- ◆ Ne prenez pas **ce** livre-**ci**, mais **ce** journal-**là**.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 596-599.

Adjectif indéfini

Les adjectifs indéfinis, imposent leurs propres règles d'accord. Certains adjectifs posent le problème de l'utilisation ou l'omission de la particule de négation **ne**, d'autres peuvent prêter à confusion (**quelque**, **quel**).

Cet écran d'aide ne correspond pas directement à une catégorie d'erreurs. Il apporte des informations supplémentaires spécifiques sur la catégorie Déterminant.

Exemples

Au lieu de : Donnez-moi **quelles** que pommes.

Ecrivez : Donnez-moi **quelques** pommes.

Quelques indique une quantité indéfinie.

Au lieu de : J'ai lu je ne sais **quelle** livre.

Ecrivez : J'ai lu je ne sais **quel** livre.

Quel s'accorde avec le substantif auquel il se rapporte.

Au lieu de : J'ai rencontré **certaine** personne.

Ecrivez : J'ai rencontré **certaines** personnes.

Certains permet de donner une identification imprécise.

Explication

AUCUN et **NUL** s'emploient le plus souvent avec **ne** (Consultez l'écran d'aide Négation). **Aucun** s'accorde seulement en genre et reste toujours au singulier. **Nul** peut occasionnellement se mettre au pluriel.

♦ **Aucun** garçon **n'**avait compris l'explication.

♦ **Nulles** paroles **ne** lui plaisaient davantage.

CERTAIN, variable en genre et en nombre, a des significations différentes au singulier et au pluriel. Au singulier, il indique qu'on ne veut pas définir de quoi il s'agit. Au pluriel, il indique une pluralité imprécise. Il s'emploie alors sans article.

♦ J'ai vu un **certain** garçon anglais.

♦ **Certains** élèves n'ont rien compris.

PLUSIEURS reste toujours au pluriel, est invariable et ne demande pas d'article.

♦ **Plusieurs** garçons sont venus.

QUELQUE, QUELQUE... QUE, QUEL QUE...

1. Au singulier, **quelque** devant un substantif nombrable signifie **tel ou tel**. Il indique une certaine quantité, une certaine importance. Devant un substantif numéral, il est adverbe invariable et signifie **environ**.

♦ Il doit avoir **quelque** empêchement.

♦ Il constatait **quelque** hésitation.

♦ J'ai **quelque** 1500 livres.

2. Au pluriel, **quelques** indique un petit nombre ; **et quelques** indique l'addition d'une petite quantité.

♦ J'ai **quelques** oeufs frais.

♦ Ça coûte cent **et quelques** francs.

3. **quelque... que** peut avoir plusieurs significations, d'après la construction.

3.1. **quelque + substantif + que + subjonctif** indique la concession et signifie **quel que soit le... que...**

Dans ce cas, **quelque** est adjectif et s'accorde avec le substantif.

♦ **Quelques** livres **que** vous puissiez lire, lisez-les attentivement.

3.2. **quelque + adjectif attribut + que + subjonctif** équivaut à **si... que, tout... que**, indiquant la concession ; ici, **quelque** est adverbe et invariable.

♦ **Quelque** bonnes **que** soient ces nouvelles, méfiez-vous-en.

Une construction avec signification analogue existe devant un adverbe : **quelque** reste évidemment invariable.

♦ **Quelque** adroitement **qu'**elle s'y prenne, elle se trompe.

3.3. **quel que + subjonctif** s'écrit en deux mots et indique la concession. **Quel** est attribut et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

♦ Quelle que soit la raison, faites attention.

Références

Maurice Grevisse et André Goosse, Le bon usage, § 608-610, 613, 952, 959, 1092.

Adjectif interrogatif et exclamatif

Il est important de respecter les règles d'accord des adjectifs interrogatifs et exclamatifs. Parfois, leurs formes peuvent porter à confusion (**quelque, quel**).

Cet écran d'aide ne correspond pas directement à une catégorie d'erreurs. Il apporte des informations supplémentaires spécifiques sur la catégorie Déterminant.

Exemples

Au lieu de : **Quels** jolies fleurs !

Ecrivez : **Quelles** jolies fleurs !

Au lieu de : Je me demande **quelle** chemin prendre.

Ecrivez : Je me demande **quel** chemin prendre.

Explication

Les deux types d'adjectifs ont les mêmes formes et s'accordent en genre et en nombre avec le substantif auprès duquel ils se trouvent.

quel : masculin singulier

quelle : féminin singulier

quels : masculin pluriel

quelles : féminin pluriel

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 602-604.

Adverbe

Les adverbes se forment d'après des règles strictes. Une formation erronée d'adverbe peut conduire à un barbarisme.

Cet écran d'aide ne correspond pas directement à une catégorie d'erreurs. Il apporte des informations supplémentaires spécifiques sur la catégorie Barbarisme.

Exemples

Au lieu de : Je suis venu **personnellement**.

Ecrivez : Je suis venu **personnellement**.

Au lieu de : Nous devons agir prudemment.

Ecrivez : Nous devons agir **prudemment**.

Explication

La plupart des adverbes se forment à partir de l'adjectif, en général en ajoutant -ment au féminin singulier de l'adjectif correspondant.

✦ Je suis venu **personnellement**.

EXCEPTIONS : Certains adverbes souvent employés font exception à la règle de base :

1. La plupart des adjectifs se terminant en **-ant** ou **-ent** forment l'adverbe avec **-amment** ou **-emment** :
 - ✦ Elle a été **constamment** interrompue.
 - ✦ Il faut agir **prudemment**.
2. La plupart des adjectifs se terminant par une voyelle forment l'adverbe sur le masculin ; certains des adverbes en **-u** prennent **-û**. Voici les formes les plus fréquentes :

absolument	assidûment
aisément	(in)congrûment
assurément	continûment
décidément	crûment
éperdument	(in)dûment
poliment	goulûment
vraiment	nûment

3. Certains adverbes prennent **-ément** au lieu de **-ement**. Voici les formes les plus fréquentes :

aveuglément	(in)commodément
communément	conformément
confusément	diffusément
énormément	expressément
exquisément	immensément
importunément	indivisément
intensément	obscurément
opportunément	précisément
profondément	profusément
uniformément	

4. Voici la liste des principaux adverbes irréguliers (après l'adjectif correspondant) :

bon	bien
bref	brièvement
gentil	gentiment
grave	gravement
	grièvement
impuni	impunément
journalier	journalièrement
mauvais	mal
meilleur	mieux

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 917-986.

Anglicisme

L'emploi d'anglicismes peut donner des problèmes de compréhension. Pour des raisons de clarté, il vaut mieux éviter les anglicismes, surtout si des équivalents français sont disponibles.

Exemple

Au lieu de : André Dupont est un **businessman**.

Ecrivez : André Dupont est un **homme d'affaires**.

Au lieu de : Il faut savoir rester **cool** en toutes circonstances.

Ecrivez : Il faut savoir rester **calme** en toutes circonstances.

Explication

L'utilisation d'anglicismes est acceptable quand ils font référence à des contextes particuliers (**cow-boy** dans un **western**). Pour la vie quotidienne les équivalents français sont préférables (un **hold-up** est une **attaque à main armée**).

Archaïsme

N'appartenant plus à la langue commune, les archaïsmes peuvent donner un aspect désuet au style du document. Il est préférable de les éviter.

Cet écran d'aide ne correspond pas directement à une catégorie d'erreurs. Il apporte des informations supplémentaires spécifiques sur la catégorie Terme littéraire.

Exemples

Au lieu de : Cet homme est d'un tel ridicule qu'il **apprête** à rire.

Ecrivez : Cet homme est d'un tel ridicule qu'il **prête** à rire.

Explication

Les expressions archaïques sont peu fréquentes dans la langue actuelle. Leur résonance désuète peut même porter atteinte à la lisibilité d'un texte. A moins de les utiliser à dessein, il vaut mieux les remplacer par un terme standard.

Auxiliaire

L'emploi des auxiliaires **être** ou **avoir** est régi par des règles très strictes. Il faut veiller à ne pas confondre les deux auxiliaires.

Exemples

Au lieu de : J'étais parti quand tu **as** arrivé.

Ecrivez : J'étais parti quand tu **es** arrivé.

Le verbe arriver se conjugue avec l'auxiliaire **être**.

Au lieu de : Nous nous détestons autant que nous nous **avons** aimés.

Ecrivez : Nous nous détestons autant que nous nous **sommes** aimés.

Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire **être**.

Explication

1. **ETRE** s'emploie

1.1. pour former la voix passive

✦ Ce tableau **sera** vendu demain après-midi.

1.2. pour former les temps composés de tous les verbes pronominaux

✦ Je me **suis** déjà lavé les mains.

1.3. pour former les temps composés de quelques verbes intransitifs fréquents qui expriment surtout un mouvement ou un changement d'état (**aller, arriver, décéder, devenir, entrer, mourir, naître, partir, rester, retourner, sortir, tomber, venir**)

✦ Il **est** venu hier soir.

✦ Je **suis** entré aussitôt.

2. **AVOIR** s'emploie

2.1. pour former les temps composés des verbes transitifs

✦ Il **a** pris sa voiture. Nous **avons** bu du vin.

2.2. pour former les temps composés de la plupart des verbes intransitifs, y compris **être**.

✦ Il **a** travaillé longtemps. J'**ai** eu peur.

✦ J'**ai** été malade.

2.3. pour former les temps composés des verbes impersonnels

✦ Il **a** fallu travailler. Il **avait** beaucoup neigé.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 780-791.

Barbarisme

Un barbarisme étant une forme inexistante en français, sa correction se rapproche de celle d'une faute d'orthographe. Il doit être remplacé par une forme existante correcte.

Exemples

Au lieu de : La radio est un moyen d'**indoctrination** puissant.

Ecrivez : La radio est un moyen d'**endoctrinement** puissant.

Au lieu de : Ce magicien nous a tous **hynoptisés**.

Ecrivez : Ce magicien nous a tous **hypnotisés**.

Au lieu de : Tout **abandonnement** d'animal est cruel.

Ecrivez : Tout **abandon** d'animal est cruel.

Au lieu de : L'infirmière apporte des soins aux nouveaux-nés.

Ecrivez : L'infirmière apporte des soins aux **nouveau-nés**.

Explication

Les barbarismes sont souvent forgés par analogie avec des mots provenant d'une autre langue. Si cette confusion n'est qu'occasionnelle, ils sont alors signalés comme des fautes d'orthographe.

Ils peuvent aussi être dus à une formation erronée de pluriel ou de féminin : ces formations peuvent poser problème en particulier pour les mots composés.

✦ un nouveau-né, des nouveau-nés, une nouveau-née

Pour les formations erronées d'adverbes, consultez l'écran Adverbe.



Concepts Associés

Belgicisme

Les belgicismes doivent être évités dans les documents standards.

Cette option est désactivée par défaut. Il est conseillé aux utilisateurs belges de l'activer, surtout s'ils désirent s'adresser à des francophones non belges. Ceux-ci ne sont pas censés connaître la signification de tous les belgicismes.

Exemples

Au lieu de : Le dimanche, toute la famille va manger à la **friture**.

Ecrivez : Le dimanche, toute la famille va manger à la **friterie**.

Au lieu de : Les élèves ont une heure **de fourche** dans leur emploi du temps.

Ecrivez : Les élèves ont une heure **libre** dans leur emploi du temps.

Explication

Les belgicismes étant des expressions qui s'écartent de la norme française, leur utilisation risque de poser des problèmes de compréhension. Dans la plupart des cas, les belgicismes ont des équivalents français standard. Il est donc conseillé d'utiliser ceux-ci en remplacement.

Canadianisme

Les canadianismes doivent être évités dans les documents standards.

Cette option est désactivée par défaut. Il est cependant conseillé aux utilisateurs canadiens de l'activer, surtout quand ils s'adressent à des francophones non canadiens. Ceux-ci ne sont pas censés connaître la signification de tous les canadianismes.

Exemples

Au lieu de : J'aime l'odeur de la **bleuetière**.

Ecrivez : J'aime l'odeur du **terrain de myrtilles**.

Au lieu de : Il est dangereux de se promener dans une **savane**.

Ecrivez : Il est dangereux de se promener dans un **terrain marécageux**.

Explication

Les canadianismes étant des expressions qui s'écartent de la norme française, leur utilisation risque de poser des problèmes de compréhension. Dans la plupart des cas, les canadianismes ont des équivalents français standard. Il est donc conseillé d'utiliser ceux-ci en remplacement. Dans certains cas, ils n'ont aucun équivalent.

Lorsque des canadianismes sont signalés, le sigle OLF peut apparaître. Il désigne les canadianismes considérés de bon aloi par l'Office de la Langue Française. Dans ce cas, l'expression ne nécessite pas d'être remplacée par un terme du français standard.

Les noms des plantes et animaux qui n'existent pas en France ont des équivalents approximatifs qui pourraient permettre aux lecteurs français de comprendre de quoi il s'agit. Il est bien entendu que ces équivalents ne doivent pas être utilisés si le document nécessite une grande précision taxinomique.

Quant aux unités de mesures, elles font l'objet d'un message donnant l'équivalent en unités du système international. Aucun remplacement n'est proposé car le calcul de la conversion reste sous la responsabilité de l'utilisateur.

Comparaison

L'expression d'une comparaison se fait d'après des règles idiomatiques. Dans chaque circonstance, il est important de savoir quel est l'adverbe le plus adapté (**si**, **aussi**, **tant**, **autant**).

Cet écran d'aide ne correspond pas directement à une catégorie d'erreurs. Il apporte des informations supplémentaires spécifiques sur la catégorie Comparatif/ Superlatif.

Exemples

Au lieu de : Pierre est **autant** grand que Jacques.

Ecrivez : Pierre est **aussi** grand que Jacques.

On utilise **aussi** devant un adjectif

Explication

1. **Si** et **aussi** se joignent à des adjectifs, à des participes employés comme des adjectifs et à des adverbes.
 - ♦ Il est **si** sage.
 - ♦ Un jeune homme **aussi** intelligent devrait aller à l'université.
2. **Tant** et **autant** se joignent à des substantifs et à des verbes
 - ♦ Il a **tant** d'argent qu'il ne connaît pas sa fortune.
 - ♦ Il a travaillé **autant** que moi.
3. **Si** et **tant** marquent l'intensité, alors que **aussi** et **autant** marquent la comparaison.
 - ♦ Il a **tant** travaillé qu'il s'endort.
 - ♦ Il est **si** malade qu'il n'entend plus rien.
 - ♦ Il est **aussi** riche que sa femme.
 - ♦ Il a marché **autant** que son frère.
4. Dans les phrases négatives et interrogatives, **si** et **tant** sont remplacés par **aussi** et **autant**.
 - ♦ Rien ne pèse **autant** qu'un secret.
 - ♦ Je ne connais rien d'**aussi** joli que la nature.
5. **Aussi** signifie aussi **pareillement**. Dans la négation, il devient **non plus**.
 - ♦ Toi tu travailles, moi **aussi** !
 - ♦ Moi je ne travaillerai pas, toi **non plus** !

Références

M. Grevisse et A. Goosse, Le bon usage, § 957.



Concepts Associés

Comparatif/ Superlatif

La formation des comparatifs et superlatifs est définie par des règles syntaxiques strictes. Il est important de savoir quels sont les adverbes et autres mots outils à utiliser.

Exemples

Au lieu de : Le chêne est l'arbre le plus résistant **que** tous.

Ecrivez : Le chêne est l'arbre le plus résistant **de** tous.

Le complément du superlatif est introduit par **de**.

Au lieu de : Le deuxième gâteau est **plus bon** que le premier.

Ecrivez : Le deuxième gâteau est **meilleur** que le premier.

L'adjectif **bon** a un comparatif irrégulier.

Explication

1. Le comparatif se forme en faisant précéder l'adjectif ou l'adverbe par **plus, moins** ou **aussi** et en le faisant éventuellement suivre par **que** :

- ◆ Il est **plus grand que** moi.
- ◆ Nous sommes **aussi fatigués qu'**eux.
- ◆ Il travaille **moins bien que** mon frère.

2. Le superlatif se forme en faisant précéder l'adjectif par **le plus, le moins, la plus, la moins, les plus** ou **les moins** et en le faisant éventuellement suivre par **de**, ou en faisant précéder l'adverbe par **le plus** ou **le moins** et en le faisant éventuellement suivre par **de** :

- ◆ C'est **la plus intelligente**.
- ◆ Ils marchent **le moins vite** de tous.

3. Il y a quelques comparatifs et superlatifs irréguliers :

bon (adj.)	meilleur	le meilleur
bien (adv.)	mieux	le mieux
mauvais (adj.)	pire	le pire
	plus	le plus
	mauvais	mauvais
mal (adv.)	pis	le pis
	plus mal	le plus mal
petit (adj.)	moindre	le moindre
	plus petit	le plus petit
peu (adv.)	moins	le moins
beaucoup (adv.)	plus	le plus
	davantage	
	autant	

4. Le second terme (facultatif) de la comparaison est introduit par **que** pour le comparatif et par **de** pour le superlatif :

- ◆ Il est **plus grand que** moi.
- ◆ C'est **le plus petit de** tous.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 548-555 et § 932-933.



Concepts Associés

Confusion adjectif/participe

Les formes en -ant peuvent être participe présent ou adjectif verbal. Elles portent facilement à confusion, étant donné leur ressemblance orthographique et phonétique. Il importe de bien les distinguer elles ne suivent pas les mêmes règles.

Exemples

Au lieu de : Les enfants **étudiants** trop deviennent malades.

Ecrivez : Les enfants **étudiant** trop deviennent malades.

Le participe présent est invariable.

Au lieu de : Le feu se déclencha en **provocant** la panique.

Ecrivez : Le feu se déclencha en **provoquant** la panique.

Le gérondif est formé de la préposition en et du participe présent.

Explication

Quand la forme en -ant est participe présent, elle reste invariable. Quand elle est adjectif verbal, elle s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'elle qualifie.

Il est important de savoir distinguer l'adjectif verbal du participe présent. Les règles suivantes permettent de reconnaître la nature des formes.

La forme en -ant est participe présent (et donc invariable) :

1. quand elle a un complément d'objet direct
♦ Les enfants **mangeant leurs tartines** ne sont pas malades.
2. quand elle a un complément d'objet indirect ou un complément circonstanciel
♦ Il prononçait des mots **plaisant à chacun**.
♦ Ces oiseaux **volant sous la tente** sont des hirondelles.
3. quand elle est précédée de la particule négative **ne**
♦ Les étudiants **n'étudiant** pas, échoueront.
4. quand elle est suivie d'un adverbe
♦ Les patrons **payant trop** sont assez rares !
5. quand elle appartient à un verbe pronominal :
♦ Il entendait des mots **se correspondant**.
6. quand elle est précédée de la préposition en (gérondif)
♦ **En entrant**, ils nous ont dit bonjour.
7. dans la proposition participe :
♦ **Nos parents aidant**, nous réussissons.

La forme en -ant est adjectif verbal, et variable :

1. quand elle est attribut ou épithète :
♦ Les nouvelles étaient **rassurantes**.
♦ Les boeufs **mugissants** sont rentrés.
2. quand elle est précédée d'un adverbe
♦ Ce sont des gazons toujours **renaissants**.

Certains adjectifs se confondent facilement avec le participe présent correspondant. Il est cependant possible de les distinguer grâce à leur orthographe. Voici une liste de formes souvent confondues.

Adjectif	Part. présent
adhérent	adhérant
coïncident	coïncidant
communiquant	communiquant
convaincant	convainquant
convergent	convergeant
délégant	déleguant
différent	différant
divergent	divergeant
équivalent	équivalant
excellent	excellant
extravagant	extravaguant
fatigant	fatiguant
intrigant	intriguant

navigant	naviguant
négligent	négligeant
précédent	précédant
provocant	provoquant
vacant	vaquant
violent	violant
zigzagant	zigzaguant

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, par. 887-888.

Confusion catégorielle

Certains mots portent facilement à confusion à cause de leur ressemblance orthographique ou phonétique. Or, des mots de différentes catégories syntaxiques ne peuvent pas être employés l'un à la place de l'autre.

Exemples

Au lieu de : Les voyageurs **ce** sont trompés de route.

Ecrivez : Les voyageurs **se** sont trompés de route.

Au lieu de : Il exige ce travail pour mardi, **voir** lundi.

Ecrivez : Il exige ce travail pour mardi, **voire** lundi.

Explication

Une confusion catégorielle est une erreur grammaticale fondamentale. Souvent, elle est provoquée par des ressemblances entre les mots, parfois elle est due à une mauvaise analyse de la phrase.

1. L'adverbe ne doit pas être confondu avec l'adjectif. L'adjectif se rapporte à un substantif, l'adverbe modifie un verbe, un adjectif ou un adverbe. Les adverbes restent toujours invariables.



Ce potage est **bon**.



Ce potage est **bien** fait.

2. **Leur(s)** (adjectif possessif s'accordant avec le substantif) ne doit pas être confondu avec **leur** (pronom personnel invariable)



Ces livres **leur** sont très précieux.



Ce sont **leurs** plus grands trésors.

Confusion lexicale

Certains mots portent facilement à confusion à cause de leur ressemblance orthographique ou phonétique. Il importe de bien connaître leurs acceptions respectives pour ne pas les utiliser l'un à la place de l'autre.

Exemples

Au lieu de : Dès son **adhérence**, il est devenu insupportable.

Ecrivez : Dès son **adhésion**, il est devenu insupportable.

L'inscription à une association se dit **adhésion** alors que l'**adhérence** désigne une force d'agrippement.

Au lieu de : L'**acceptation** de cette directive est difficile.

Ecrivez : L'**acceptation** de cette directive est difficile.

Le fait d'accepter se dit **acceptation** alors que l'**acceptation** désigne la signification d'un mot.

Au lieu de : Je sens qu'il y a quelque chose dans l'**aire**.

Ecrivez : Je sens qu'il y a quelque chose dans l'**air**.

L'**air** désigne l'atmosphère en tant que masse gazeuse alors que l'**aire** désigne une grandeur de surface.

Explication

Des mots peuvent se ressembler en ayant des significations plus ou moins éloignées. Il est important de bien connaître les définitions des mots portant à confusion pour pouvoir choisir le terme le plus approprié.

Il est cependant difficile de deviner le sens dans lequel l'utilisateur comprend le mot. C'est pourquoi Grammatik donne un message d'attention chaque fois qu'il reconnaît un mot pouvant porter à confusion.

✦ Concepts Associés

Conjonction

Le choix d'une conjonction n'est pas arbitraire. Il est important de savoir quelles sont les conjonctions appropriées à la construction de la phrase.

Exemples

Au lieu de : Je profite **que** tu es là pour partir.

Ecrivez : Je profite **de ce que** tu es là pour partir.

Au lieu de : Je demande **à ce que** tu me rejoignes.

Ecrivez : Je demande **que** tu me rejoignes.

Explication

Une conjonction est une locution qui relie des mots, des expressions ou des propositions (**que, comme,...**). Elles expriment des nuances de temps (**au moment que**), d'opposition (**alors que**), de progrès (**au fur et à mesure que**) etc. Elles doivent être utilisées à bon escient et sans altération.

Certains verbes demandent une conjonction de subordination spécifique. Ainsi de nombreux verbes sont directement suivis de **que**, d'autres demandent les locutions **à ce que** ou **de ce que**.

- ✦ Ta phrase succède **à ce que** je viens de dire.
- ✦ Tu penses **que** j'ai raison.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 1023-1042.

Contamination

Une contamination est une confusion entre deux constructions syntaxiques. Pour pouvoir remédier à cette erreur, il est nécessaire de bien distinguer les constructions qui ont été mêlées.

Exemples

Au lieu de : Rappelez-vous **de** votre enfance.

Ecrivez : Rappelez-vous votre enfance.

Au lieu de : Souvenez-vous votre enfance.

Ecrivez : Souvenez-vous **de** votre enfance.

Explication

Il est dangereux de copier une construction sur une autre. La structure copiée ne s'applique pas forcément à tous les cas. Les contaminations peuvent toucher n'importe quelle partie de la phrase.

Parmi les indéfinis, il faut veiller à ne pas confondre **chaque** et **chacun** : **chaque** est un adjectif et est donc toujours suivi d'un substantif, alors que **chacun** est un pronom.

- ◆ Chaque élève aura un ballon.
- ◆ J'ai donné un ballon à chacun.

Contraction

La contraction est une particularité morphologique. L'omission d'une contraction provoque une erreur grammaticale.

Exemples

Au lieu de : Nous irons **à le** marché dimanche.

Ecrivez : Nous irons **au** marché dimanche.

Au lieu de : Les toits **de les** maisons sont couverts de neige.

Ecrivez : Les toits **des** maisons sont couverts de neige.

Explication

La contraction est une soudure qui s'opère entre l'article défini et la préposition qui le précède. Les articles **le** et **les** doivent se contracter avec les prépositions **à** et **de**. Les formes obtenues sont les suivantes :

à+le => au

à+les => aux

de+le => du

de+les => des

◆ Concepts Associés

Date

L'expression de la date suit des règles strictes. La négligence de ces règles mène à des erreurs de type grammatical.

Exemples

Au lieu de : Le un janvier, Isabelle partira en vacances.

Ecrivez : Le premier janvier, Isabelle partira en vacances.

On utilise un adjectif numéral cardinal pour exprimer la date sauf pour le premier du mois.

Explication

Il est important de savoir exprimer correctement la date.

1. On utilise un adjectif numéral ordinal pour le premier jour du mois.
♦ le **premier** décembre
2. On utilise un adjectif numéral cardinal pour tous les autres jours.
♦ le **trois** février
3. Les noms de mois utilisés seuls sont précédés de la préposition **en**.
♦ **en** avril
4. Quantité d'expressions idiomatiques peuvent aussi être utilisées.
♦ **il y a deux** semaines
♦ **dans les huit** jours

Déterminant

La présence ou l'absence de déterminant ainsi que le choix du déterminant adéquat sont déterminés par l'usage. Il est nécessaire de suivre les règles idiomatiques.

Exemples

Au lieu de : Beaucoup **des** personnes sont déjà arrivées.

Ecrivez : Beaucoup **de** personnes sont déjà arrivées.

Le déterminant indéfini **des** prend la forme **de** derrière l'adverbe beaucoup.

Au lieu de : Il n'a pas **des** problèmes.

Ecrivez : Il n'a pas **de** problèmes

Le déterminant indéfini **des** prend la forme **de** dans une phrase négative.

Explication

Le déterminant se place devant un substantif ou un adjectif. A part les cas du déterminant **zéro**, le déterminant est indispensable au groupe nominal. Son absence rendrait la phrase grammaticalement incorrecte.

- ◆ **Nos** amis sont venus.
- ◆ **Aucun** élève n'a réussi.
- ◆ Paris est **une** ville.

Un substantif est toujours introduit par un déterminant, sauf dans le cas des noms propres, dans certaines énumérations, après certaines prépositions et dans quelques expressions figées ou dictons :

- ◆ Le général donne **l'**ordre.
- ◆ **Jean** est arrivé.
- ◆ Enfants, parents, grands-parents, tous étaient là.
- ◆ Il est **en prison**. Louise **a soif**.
- ◆ Chien qui aboie ne mord pas.

ARTICLE

Dans certains cas, le substantif ne demande aucun article :

1. Devant le nom attribut exprimant une qualité :
 - ◆ Il est **chimiste**.
2. Devant le nom en apostrophe :
 - ◆ Salut, **Caporal**.
3. Devant les noms servant de compléments de caractérisation à un autre nom :
 - ◆ une peinture sur **bois**.
4. Devant les noms de jours et de mois, ainsi que devant **midi** et **minuit** :
 - ◆ Il est **minuit**. Je viendrai **lundi**, à **midi**.
5. Dans un grand nombre d'expressions figées :
 - ◆ prendre congé, demander pardon.
6. Dans certaines énumérations :
 - ◆ Enfants, femmes, filles, animaux, objets de valeur : le sultan achetait tout !

ARTICLE DEFINI

L'article défini désigne dans la plupart des cas une chose ou un être connu par le locuteur ou l'interlocuteur. Les formes sont les suivantes :

le : masculin singulier

la : féminin singulier

l' : singulier devant une voyelle ou un **h muet**

les : pluriel

Certaines formes de l'article défini se contractent avec les prépositions **de** et **à** :

à+le => au

à+les => aux

de+le => du

de+les => des

1. Il faut noter l'emploi de l'article défini devant les noms de fêtes, (sauf **Pâques** et **Noël**), les parties du corps, les noms de couleurs, un titre suivi d'un nom propre, la plupart des noms géographiques et dans les exclamations. Dans la langue populaire, on trouve aussi l'article défini devant les noms des membres de la famille (**père, mère, oncle, tante**) et devant **petit** suivis d'un prénom.
 - ◆ **La** Pentecôte, **le** nouvel An.

- ♦ Il a mal à **la** tête. Elle se lave **les** mains.
 - ♦ **Le** blanc lui va bien. Je préfère **le** jaune.
 - ♦ **Le** colonel Legros, **le** président de Gaulle.
 - ♦ **La** France, l'Asie, **la** Bourgogne, **la** Corse.
 - ♦ Rentrez, **les** gars ! **La** belle fille !
 - ♦ L'oncle Jules, le **petit** François.
2. On omet l'article défini après la préposition **en** et devant les noms de rues et de places.
- ♦ **En** allemand, **en** gare, **en** Belgique, **en** prison
 - ♦ Il habite **rue Verte**. Rendez-vous **place Foch**.

ARTICLE INDEFINI

L'article indéfini s'utilise devant un nom dont la nature n'est pas identifiée avec précision. S'il s'agit d'une partie ou d'une quantité indéfinie, l'article partitif s'impose.

L'article indéfini (**un**, **une** et **des**) s'utilise devant les noms indiquant des personnes, des animaux ou des choses dénombrables.

L'article partitif (**du**, **de l'**, **de la** et **des**) s'utilise pour marquer une partie d'un objet non dénombrable.

1. L'article indéfini **des** est remplacé par **de** après une expression de quantité et dans les phrases négatives.
- ♦ Il a beaucoup **de** cousins.
 - ♦ Il n'a pas **de** problèmes.
 - ♦ Il a plus **de** quatre maisons.
 - ♦ Il n'a plus **de** fiancée.

EXCEPTIONS :

- 1.1. derrière **bien** et **la plupart**
- ♦ La plupart **des** gens étaient là.
 - ♦ Bien **des** gens le savent.
- 1.2. lorsque la négation n'est pas absolue
- ♦ Je ne te donne pas **des** punitions pour m'amuser.
- 1.3. après le verbe être
- ♦ Ce ne sont pas **des** amis.
2. L'article indéfini n'est pas employé après **ni... ni...** ni après **sans**.
- ♦ Il n'a **ni** frères **ni** soeurs.
 - ♦ Elle est **sans** travail.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 563-571.

- ♦ Concepts Associés

Doublon

Un doublon est une répétition erronée de mots ou de signes de ponctuation. Cette erreur peut être réduite en supprimant l'un des deux éléments.

Exemple

Au lieu de : Le vent vient **de de** l'ouest.

Ecrivez : Le vent vient **de** l'ouest.

Explication

La présence de doublons dans un texte est inadmissible. Certains cas cependant corrects nécessitent une vérification particulière.

1. Cas du pronom personnel sujet ou objet réfléchi de la première et de la deuxième personne du pluriel.
♦ **Nous nous** sommes rencontrés hier soir.
2. Cas des points de suspension.
♦ Réfléchissons... Je crois que c'est faux !
♦ Concepts Associés

Écriture des nombres

Les règles qui régissent l'écriture des nombres varient selon le contexte. Il est important de tenir compte de ces préférences lors de la rédaction d'un texte.

Exemple

Au lieu de : 2 chevaux arrivent dans un nuage de poussière.

Ecrivez : Deux chevaux arrivent dans un nuage de poussière.

En début de phrase, un nombre doit être écrit en toutes lettres.

Explication

Pour exprimer des quantités précises, on peut employer des chiffres arabes (8, 12...) ou des adjectifs numéraux cardinaux (huit, douze...). Les chiffres sont représentés par des signes mathématiques alors que les cardinaux sont des mots appartenant à la langue.

1. Dans un texte ordinaire, on n'emploie les chiffres arabes que pour indiquer les dates, l'heure (sauf midi et minuit), les montants, les poids et mesures, les numéros de pages et d'immeubles ainsi que pour transcrire des nombres complexes et pour indiquer le rang.

◆ Il est né le **3 mai 1990** à **3 h 35**.

◆ Ce livre coûte **1 358 F**.

◆ Regardez à la **page 345**.

2. Les chiffres romains ne sont employés que pour les divisions de livres, la numérotation des siècles et des souverains.

◆ **Chapitre III**

◆ **Le XXe siècle**

◆ **Louis XIV**

3. Une phrase ne doit jamais débiter par un nombre écrit en chiffres arabes.

Références

Maurice Grevisse et André Goosse, Le bon usage, § 114.

Elision

Certains mots requièrent l'élision, d'autres l'interdisent. Une faute d'élision est une erreur grammaticale.

Exemples

Au lieu de : Le homme est une créature merveilleuse.

Ecrivez : L'homme est une créature merveilleuse.

Au lieu de : Lorsque il viendra, nous serons loin.

Ecrivez : Lorsqu'il viendra, nous serons loin.

Explication

1. L'élision est toujours marquée dans les monosyllabes **me, te, se, que, de, ne, le, la** (articles et pronoms personnels) et dans **jusque** devant un mot commençant par une voyelle ou par un **h muet**.

- ♦ Je l'ai rencontré hier.
- ♦ Il dit **qu'**il reviendra.
- ♦ Je ne connais pas l'heure exacte.
- ♦ Ta fille, je l'inviterai certainement.

2. L'élision est parfois marquée dans **ce, je, quelque, presque, entre, quoique, lorsque** et **puisque** :

- 2.1. les pronoms sujets **ce** et **je** peuvent prendre l'élision quand ils précèdent le verbe, non quand ils le suivent :

- ♦ J'aime. **C'**est vrai.
- ♦ Suis-**je** vraiment très malade ?

Le pronom démonstratif **ce** ne s'élide pas quand il n'est pas sujet de la proposition :

- ♦ **Ce** à quoi je pense, c'est...
- ♦ Sur **ce**, il commença à travailler.

- 2.2. les pronoms personnels **le** ou **la** qui suivent l'impératif ne s'élident pas sauf devant **en** et **y** :

- ♦ Prends-**le** entre tes mains.
- ♦ Ajoute-**la** aux autres.
- ♦ Enlève cette poire du panier et cette pomme, mets-**l'y**.
- ♦ Pose ce livre sur l'étagère et le livre bleu, retire-**l'en**.

- 2.3. **quelque** ne s'élide que dans **quelqu'un**.

- ♦ **Quelqu'un** est arrivé.
- ♦ J'ai **quelque** onze cents francs.

- 2.4. **presque** ne s'élide jamais, sauf dans **presqu'île**.

- ♦ C'est **presque** une **presqu'île** !

- 2.5. **entre** ne s'élide que dans les verbes suivants : **s'entr'aimer, s'entr'apercevoir, s'entr'appeler, s'entr'avertir** et **s'entr'égorger**.

- ♦ Ceux qui s'avertissent **entre** eux, **s'entr'avertissent**.

- 2.6. **lorsque, puisque** et **quoique** s'élident devant **il, ils, elle, elles, on, en, un, une** et **ainsi**.

- ♦ **Lorsqu'ils** ont fait une longue promenade, ils aiment un grand verre d'eau.
- ♦ **Puisqu'ainsi** nous ne sortons pas de la légalité, il n'y a rien à craindre.
- ♦ **Quoiqu'en** octobre il fasse déjà froid, j'aime l'automne.

- 2.7. la conjonction de coordination **si** s'élide devant les pronoms **il** ou **ils**.

- ♦ **S'il** le dit, ce sera vrai.
- ♦ **S'ils** viennent, moi je ne viendrai pas.

- 2.8. les locutions ne s'élident pas quand on veut marquer une pause :

- ♦ Il part, **puisque**, il le sait, il va pleuvoir.

- 2.9. dans le métalangage (langage utilisé pour décrire une langue maternelle), il n'y a pas d'élision.

- ♦ En français, **la** est aussi fréquent que **le**.
- ♦ **Lorsque** est moins fréquent que **que**.
- ♦ Le **e** muet est un **e** instable.

- 2.10. il n'y a pas d'élision devant **huit** et **onze**.

- ♦ **Le 11** mars, **ce 8** novembre.

- 2.11. le **e** de **grande** est élidé dans **grand-mère, grand-tante, grand-route, grand-chose, grand-messe** et **grand-croix**.

3. Dans les mots autres que ceux qui viennent d'être cités, l'élision n'est jamais marquée dans l'écriture :

- ♦ **une** autre épreuve

◆ **prendre** à sa charge
◆ elle **arrive** à temps
◆ **même** alors

Références

◆ Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 44-45.
◆ Concepts Associés

Expression idiomatique

Les expressions idiomatiques sont des tournures déterminées par convention et usage. La déformation de ces expressions provoque des fautes grammaticales.

Exemples

Au lieu de : Demain tu iras **au coiffeur**.

Ecrivez : Demain tu iras **chez le coiffeur**.

Au lieu de : Ne reste pas ainsi à **bailler aux corneilles**.

Ecrivez : Ne reste pas ainsi à **bayer aux corneilles**.

Explication

Les expressions idiomatiques ne sont pas descriptibles par des règles générales. Aussi est-il prudent de ne pas en modifier la structure, sauf si l'on est certain que l'usage le permet.

A l'intérieur d'une expression idiomatique, il se peut qu'un ou plusieurs mots soient invariables. Les expressions figées sont toujours invariables.

- ◆ Le directeur calcule le **chiffre d'affaires**. (**affaires** est toujours au pluriel)
- ◆ Ils le font **de main en main**. (**main** est toujours au singulier)
- ◆ Concepts Associés

Forme verbale incorrecte

Grammatik signale comme incorrecte toute forme verbale composée dont le deuxième élément ne permet aucune analyse.

Exemple

Au lieu de : Veut-**lui** danser avec moi ?

Ecrivez : Veut-**il** danser avec moi ?

La forme du pronom sujet inversé ne peut pas être **lui**.

Explication

La forme d'un verbe peut se voir souder des éléments tels que des pronoms (**dis-le, dis-moi**) par le moyen du trait d'union. Quels que soient les éléments qui viennent l'enrichir, une forme verbale doit suivre les règles définies par la syntaxe. Les éléments soudés doivent correspondre à une analyse syntaxique correcte de la phrase.

◆ Concepts Associés

Genre/Nombre

En français, les mots d'un groupe nominal doivent s'accorder en genre et en nombre. Cette concordance assure la cohésion grammaticale du groupe.

Exemples

Au lieu de : La **joli** petite fille est en habits du dimanche.

Ecrivez : La **jolie** petite fille est en habits du dimanche.

L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte.

Au lieu de : Il a appelé **son** chienne Iphigénie.

Ecrivez : Il a appelé **sa** chienne Iphigénie.

L'adjectif possessif s'accorde en genre et en nombre avec l'objet possédé.

Explication

1. Les déterminants (articles, adjectifs possessifs, adjectifs démonstratifs, etc.) ainsi que les adjectifs qualificatifs s'accordent en genre et en nombre avec le substantif auquel ils se rapportent.

♦ **La petite** fille a vu **les grands** arbres.

2. Lorsqu'il y a plusieurs substantifs, le ou les déterminants et le ou les adjectifs ne se mettent au féminin pluriel que lorsque tous les substantifs sont féminins. Dans tous les autres cas, le masculin s'impose. Dans tous les cas, le pluriel s'impose.

♦ **Les filles et les garçons intelligents** ont réussi.

♦ **Un chat et une chienne affamés** sont venus mendier à manger.

3. L'attribut du sujet s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

♦ Cette ville est fort **jolie**.

L'ADJECTIF POSSESSIF

L'adjectif possessif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il détermine, mais **la personne est celle du possesseur**.

Les formes de l'adjectif possessif sont les suivantes :

	1 sg	2 sg	3 sg
masc.	mon	ton	son
fém.	ma	ta	sa
plur.	mes	tes	ses
	1 pl	2 pl	3 pl
masc.	notre	votre	leur
fém.	notre	votre	leur
plur.	nos	vos	leurs

1. Un objet possédé :

- par une personne, objet masculin : **mon, ton, son**

- par une personne, objet féminin : **ma, ta, sa**

- par plusieurs personnes : **notre, votre, leur**

2. Plusieurs objets possédés :

- par une personne : **mes, tes, ses**

- par plusieurs personnes : **nos, vos, leurs**

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 415-445 et § 587-595.

♦ Concepts Associés

Helvétisme

Un helvétisme étant une forme qui s'écarte de la norme française, son emploi peut poser des problèmes de compréhension. Il est conseillé de le remplacer par un terme français standard.

Cette option est désactivée par défaut. Il est conseillé aux utilisateurs suisses de l'activer, surtout s'ils désirent s'adresser à des francophones non suisses. Ceux-ci ne sont pas censés connaître la signification de tous les helvétismes.

Exemples

Au lieu de : Cela fait **octante** fois qu'il fait le même **attrapon**.

Ecrivez : Cela fait **quatre-vingt** fois qu'il fait la même **farce**.

Explication

Dans la plupart des cas, les helvétismes ont des équivalents dans le français standard. Il est conseillé d'utiliser ceux-ci en remplacement pour éviter des problèmes de compréhension.

Impropriété

Une impropriété consiste à utiliser un mot dans un sens incorrect. Grammatik donne un message de mise en garde en distinguant la signification réelle du terme et sa fausse acception communément admise.

Exemples

Au lieu de : Il part à **raison** de la grève.

Ecrivez : Il part à **cause** de la grève.

N'employez l'expression **à raison de** pour exprimer une cause. **A raison de** signifie **en proportion de**.

Au lieu de : Ils ont **achalandé** le magasin en primeurs.

Ecrivez : Ils ont **approvisionné** le magasin en primeurs.

N'employez pas le verbe **achalander** pour désigner un approvisionnement en marchandises. **Achalander** signifie **procurer des clients**.

Explication

L'utilisateur doit s'assurer que le terme utilisé est bien porteur de la signification qu'on a voulu lui donner. Sinon il faut remplacer ce mot par le terme exact.

✦ Concepts Associés

Inversion

Certaines constructions requièrent une inversion. Une mauvaise application des règles d'inversion est une erreur grammaticale.

Exemples

Au lieu de : Comment **tu crois** parvenir à ton but ?

Ecrivez : Comment **crois-tu** parvenir à ton but ?

Une phrase interrogative introduite par l'adverbe **comment** nécessite l'inversion du sujet et du verbe.

Au lieu de : Peut-être **est il** malade.

Ecrivez : Peut-être **est-il** malade.

Il manque un trait d'union dans cette forme d'inversion.

Explication

Plusieurs erreurs peuvent apparaître lors du procédé d'inversion. Soit il manque une inversion requise, soit il y a inversion interdite, soit une erreur s'est glissé dans la forme-même de l'inversion.

✦ Concepts Associés

Latinisme

Les latinismes ne sont pas toujours connus de tout le monde. Leur utilisation n'est pas interdite à condition qu'ils fassent partie du registre du public ciblé.

Exemples

Au lieu de : Les **a priori** perturbent un jugement impartial.

Ecrivez : Les **préjugés** perturbent un jugement impartial.

Au lieu de : Elsa cherche une solution **ad hoc**.

Ecrivez : Elsa cherche une solution **adéquate**.

Explication

Etant donné que le latin est une langue morte, l'emploi des latinismes peut poser des problèmes de compréhension. Leur fréquence élevée dans un texte peut aussi donner un aspect pédant au document. Pour des raisons de clarté, il est conseillé de remplacer un latinisme par un terme français standard.

Liaison

La liaison écrite concerne les adjectifs possessifs et démonstratifs et quelques adjectifs qualificatifs. L'omission d'une liaison est une erreur grammaticale.

Exemples

Au lieu de : **Ma** amie est arrivée hier.

Ecrivez : **Mon** amie est arrivée hier.

Au lieu de : Le loup-garou re prit **sa** humaine figure.

Ecrivez : Le loup-garou re prit **son** humaine figure.

Explication

1. L'adjectif possessif garde la forme du masculin devant un mot féminin singulier débutant par une voyelle ou un **h muet**

- ♦ **mon** habitude
- ♦ **ton** histoire

2. L'adjectif démonstratif prend un t final devant un mot masculin débutant par une voyelle ou un h muet.

- ♦ **cet** homme
- ♦ **cet** animal

3. Certains adjectifs ont une forme irrégulière finissant en **l** devant un mot masculin débutant par une voyelle ou un h muet.

- ♦ un **bel** animal
- ♦ un **nouvel** ami
- ♦ un **vieil** homme
- ♦ Concepts Associés

Lieu commun

Il est préférable de renoncer à l'utilisation de lieux communs.

Exemple

Au lieu de :A la limite, tu peux en choisir un autre.

Ecrivez : Tu peux en choisir un autre.

Explication

Les lieux communs risquent de passer pour un manque de personnalité et d'affaiblir le style. Leur élimination ne peut qu'apporter une amélioration.

✦ Concepts Associés

Majuscule

L'emploi des majuscules est régi par des règles grammaticales. La présence d'une majuscule peut parfois changer la signification d'un mot.

L'option **Garder les majuscules accentuées** permet de décider si le remplacement d'un terme erroné doit ou non garder l'accentuation sur la majuscule. Cette option est désactivée par défaut.

Exemples

Au lieu de : Nous passerons nos vacances en **france**.

Ecrivez : Nous passerons nos vacances en **France**.

Les noms propres prennent toujours une majuscule.

Au lieu de : Le **Français** est une langue difficile.

Ecrivez : Le **français** est une langue difficile.

Le nom d'une langue ne prend pas de majuscule. **Français** avec majuscule désigne les habitants de la France.

Explication

1. Il faut une majuscule pour commencer une phrase, pour écrire les noms propres et leurs équivalents, ainsi que les corps constitués :
 - ◆ **Nous** avons faim.
 - ◆ Le vin d'**Espagne** est délicieux.
 - ◆ **Charles de Gaulle** a été président de la France.
2. Les mots **rue**, **boulevard**, **mer**, **océan**, etc. ne prennent pas de majuscule.
 - ◆ la mer du Nord, l'océan Atlantique, la place de la Gare
3. Le mot **Saint** prend la majuscule dans les noms de fêtes, de lieux, de bâtiments, etc., alors qu'il s'écrit **saint** pour désigner la personne sanctifiée.
 - ◆ L'église **Saint-Pierre**.
 - ◆ Savez-vous que **saint Pierre** était le premier pape ?
4. Les mots **Monsieur**, **Madame** et **Mademoiselle** utilisés en apostrophe ou dans une adresse s'écrivent toujours avec une majuscule.
 - ◆ Soyez assuré, **Madame**, de toute mon estime.
 - ◆ **Mademoiselle** Leduc, rue du Parc, Paris.
5. En ce qui concerne les mots dérivés d'un nom de pays ou de ville, le substantif désignant l'habitant prend une majuscule, le substantif désignant la langue n'en prend pas, ni l'adjectif.
 - ◆ Les **Parisiens** sont toujours pressés.
 - ◆ La plupart des gens parlent un peu **anglais**.
 - ◆ Il s'est adapté à la cuisine **belge**.

Références

Maurice Grevisse et André Goosse, Le bon usage, § 96-100.

Marque déposée

L'utilisation de marques déposées risque d'être un acte publicitaire involontaire. Il est conseillé de les remplacer par les noms communs correspondants.

Exemple

Au lieu de : Il reste du lait dans le **fridaire**.

Ecrivez : Il reste du lait dans le **réfrigérateur**.

Explication

L'emploi de certaines marques déposées est devenu tellement courant qu'elles prennent le caractère de noms communs. Mieux vaut les éviter si le contexte ne permet pas de désigner les produits par la marque. Si vous choisissez sciemment le nom déposé, n'oubliez pas la majuscule initiale.

Mode

Dans les propositions subordonnées, l'emploi des modes est régi en grande partie par les conjonctions. Dans la proposition principale, le mode peut exprimer certaines nuances.

Exemples

Au lieu de : Bien qu'il **pleut**, nous sortons.

Ecrivez : Bien qu'il **pleuve**, nous sortons.

La conjonction **bien que** demande le subjonctif.

Au lieu de : Il est bon que tu **es** là.

Ecrivez : Il est bon que tu **sois** là.

Bon que est suivi du subjonctif.

Explication

1. L'indicatif s'emploie pour décrire une action ou une situation de façon **objective**.

2. L'impératif exprime un ordre ou un conseil.

◆ Sortez. Dépêchez-vous.

3. Le conditionnel s'emploie comme **futur du passé** dans la proposition subordonnée. Dans la proposition indépendante, il exprime l'**irréel** du présent (conditionnel présent) ou du passé (conditionnel passé), l'**éventualité**, le **doute**, la **demande polie**, le **désir** et la **nouvelle incertaine**. Dans la proposition principale, il exprime l'action ou le fait dépendant d'une **condition**.

◆ Il a dit qu'il **viendrait**.

◆ Je ne **partirais** pas. Je ne **serais** pas **partie**.

◆ Tu **pourrais** m'aider. **Viendrait-il** ?

◆ **Voudriez**-vous m'aider ?

◆ J'**aimerais** venir. Il **aurait menti** !

◆ Si j'étais à votre place, je ne **viendrais** pas.

◆ Si tu avais voulu, tu l'**aurais battu**.

4. Le **subjonctif** s'emploie de différentes manières.

4.1. **Dans la proposition principale**, le subjonctif ne s'emploie que pour l'**ordre**, le **souhait**, la **protestation** et dans certaines expressions.

◆ Qu'elle **vienne**. **Puissiez**-vous guérir bien vite.

◆ Moi, que je **dise** une chose pareille !

◆ **Vive** les vacances.

4.2. **Dans la proposition subordonnée**, le subjonctif s'emploie

4.2.1. après les verbes de **volonté**, d'**appréciation**, de **nécessité**, de **doute**, d'**incertitude**, de **possibilité** et de **sentiment**.

◆ Je veux que tu **viennes**.

◆ Il n'est pas bon que vous **fumiez** tant.

◆ Il faut que vous **travailliez**.

◆ Je doute qu'il **comprenne** tout.

◆ Il n'est pas sûr que vous **ayez dit** cela.

◆ Il est possible qu'il **pleuve**.

◆ Je suis heureux que vous **ayez réussi**.

4.2.2. **après les conjonctions suivantes** : à condition que, afin que, à moins que, à tel point que, avant que, bien que, ce n'est pas que, de crainte que, de façon que, de manière que, de peur que, en attendant que, jusqu'à ce que, non que, où que, pour que, pourvu que, quelque... que, qui que, quoi que, quoique, sans que.

◆ **Bien qu'**il le **sache**, il ne le dit pas.

◆ Je vous force à travailler **afin que** vous **puissiez** réussir.

4.3. **parfois dans la subordonnée relative** pour exprimer les choses **voulues** et **incertaines**. L'emploi du subjonctif est fréquent lorsque l'antécédent est un superlatif. Il s'emploie aussi après **le premier**, **le dernier**, **c'est le seul** et **il y en a peu**. De même lorsque l'antécédent est indéfini, négatif ou interrogatif et lorsque la proposition relative exprime une nuance de but.

◆ Je cherche une secrétaire qui **puisse** vraiment m'aider.

◆ Je voudrais un livre qui ne **soit** pas trop gros.

◆ **C'est le seul qui puisse** m'aider.

◆ Je ne connais **personne qui puisse** m'aider.

◆ Connaissez-vous **quelqu'un qui sache** où il habite ?

◆ Cherchez un homme qui vous **plaise**.

5. Le participe présent s'emploie comme épithète avec ou sans complément. Consultez l'écran d'aide Confusion adjectif/participe.
6. Le participe passé s'emploie dans les temps composés. Consultez l'écran d'aide Accord participe passé.

Références

Maurice Grevisse et André Goosse, Le bon usage, § 849 ; 859-892 et 1055-1104.

✦ Concepts Associés

Mot composé

La formation des mots composés est très variable. Cependant, elle admet souvent différentes orthographes par mesure de simplification.

Exemples

Au lieu de : Depuis son mariage, elle sort beaucoup avec ses **belles soeurs**.

Ecrivez : Depuis son mariage, elle sort beaucoup avec ses **belles-soeurs**.

Le trait d'union est nécessaire pour désigner le lien parental.

Au lieu de : Il est décédé sans avoir connu ses **arrière-petits**.

Ecrivez : Il est décédé sans avoir connu ses **arrière-petits-enfants**.

La forme **arrière-petit(s)** n'existe pas en dehors de mots composés à trois éléments.

Explication

L'orthographe traditionnelle ne permet pas de choisir entre la présence ou l'absence d'un trait d'union. Un mot composé ne peut pas non plus être utilisé de façon incomplète.

◆ Concepts Associés

Négation

Dans la plupart des cas, la négation est composée de deux éléments (particules de négation). Il est important de savoir quelle est la place de ces éléments dans la phrase et dans quels cas ils peuvent être omis.

Exemples

Au lieu de : Je sais pas.

Ecrivez : Je ne sais pas.

La particule de négation **ne** est obligatoire pour nier un verbe.

Au lieu de : Vous n'êtes pas **sans ignorer** cette vérité.

Ecrivez : Vous n'êtes pas **sans savoir** cette vérité.

Les doubles négations s'annulent.

Explication

1. La première et la seconde partie des adverbes de négation comme **ne... pas, plus, jamais, rien, point** se placent respectivement devant et derrière le verbe. Aux temps composés, ils figurent respectivement devant et derrière l'auxiliaire.

- ♦ Il **n'a pas** faim.
- ♦ Elle **n'a plus** mangé.

2. Avec **ne... personne, aucun, que, nulle part** le deuxième élément se place après le verbe et, aux temps conjugués, après le participe. **Rien** précédé d'une préposition suit le groupe verbal entier.

- ♦ Je **n'ai** vu **personne**.
- ♦ Il **n'est** allé **nulle part**.
- ♦ Tu **ne** penses **à rien**.
- ♦ Je **n'ai** douté **de rien**.

3. Dans le cas de **ne... pas non plus, pas du tout, plus du tout**, les éléments **non plus** et **du tout** se placent derrière l'auxiliaire ou derrière le participe.

- ♦ Il **n'est plus du tout** venu.
- ♦ Il **n'est plus** venu **du tout**.

4. Dans le cas de **ne... jamais personne**, l'élément **jamais** se place derrière l'auxiliaire et l'élément **personne** derrière le participe.

- ♦ Il **n'a jamais** invité **personne**.

5. Lorsque **(plus) rien, (plus) personne, (plus) aucun** sont sujet, **ne** se place immédiatement derrière.

- ♦ **Rien n'a** été dit.
- ♦ **Personne n'est** là.

6. Si la phrase ne contient pas de verbe ou si la négation porte sur un autre élément que le verbe, l'élément **ne** est omis dans la plupart des cas.

- ♦ **Pas** encore. Moi **non plus**. **Rien**.
- ♦ Il est correct, **non (pas)** injuste.
- ♦ Grand ou **non (pas)**, il est trop jeune !

7. Ce n'est que lorsque la négation se rapporte à un infinitif que les éléments **ne... pas, plus, jamais, rien** se trouvent tous les deux devant l'infinitif, éventuellement devant les pronoms personnels ou adverbess qui le précèdent :

- ♦ Il préfère **ne pas** venir.
- ♦ Il vaut mieux **ne rien** leur en dire.

8. Les doubles négations doivent être évitées car elles sont censées s'annuler l'une l'autre. Le sens de la phrase est incertain dès qu'elle comporte une double négation.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, par. 970-983.

Nominalisation

L'emploi de nominalisations risque de rendre le style lourd. Si des équivalents plus simples sont disponibles, il est conseillé de les utiliser.

Exemple

Au lieu de : Les enfants veulent **prendre la défense** des dauphins.

Ecrivez : Les enfants veulent **défendre** les dauphins.

Explication

On distingue trois niveaux de nominalisation :

1. le changement de catégorie syntaxique d'un élément du langage

Presque toutes les catégories syntaxiques peuvent fonctionner comme substantif : il suffit de les faire précéder par un déterminant.

✦ Nous pouvons ressentir à la fois **un trop** et **un pas-assez**.

2. la nominalisation d'une proposition entière

Ce type de nominalisation est conseillé pour alléger le style.

✦ Je pensais **à son retour**. (Au lieu de **Je pensais qu'il reviendrait un jour**.)

3. la reconstruction de la phrase

Ce type de nominalisation est souvent déconseillé sous peine de rendre le style trop lourd.

✦ Ce produit **arrive à expiration** bientôt. (Au lieu de **Ce produit expire bientôt**.)

Références

Maurice Grevisse et André Goosse, Le bon usage, par. 193-197.

✦ Concepts Associés

Numéral

Les numéraux suivent des règles d'autant plus complexes qu'ils peuvent être des mots composés ou des expressions complexes. Il faut veiller à bien suivre les règles orthographiques qui les concernent.

Exemples

Au lieu de : J'ai **quatre-vingt** livres.

Ecrivez : J'ai **quatre-vingts** livres.

Quatre-vingt prend un **s** quand il termine l'expression numérale.

Au lieu de : J'ai acheté **vingt deux** crayons.

Ecrivez : J'ai acheté **vingt-deux** crayons.

Vingt-deux prend toujours un trait d'union.

Explication

ADJECTIF NUMERAL CARDINAL

1. L'adjectif numéral cardinal est invariable.

EXCEPTIONS : L'adjectif numéral un prend la marque du féminin auprès d'un substantif féminin. Les adjectifs numéraux **vingt** et **cent** prennent la marque du pluriel quand ils sont multipliés et qu'ils terminent le nombre.

- ◆ **vingt** bouteilles, **cent** francs, **vingt-deux** ans
- ◆ **quatre-vingts** personnes, **deux cents** francs
- ◆ **une** seule fille.

2. **Mille** peut s'écrire **mil** dans les dates :

- ◆ Cela coûtait deux **mille** francs en l'an **mil** neuf cent soixante.

3. Précédés des substantifs **an, page, vers, chapitre,...** tous les adjectifs numéraux sont invariables, y compris **cent, vingt** et **un**.

- ◆ la **page un** de ce livre
- ◆ le chapitre quatre-vingt
- ◆ le **vers deux cent** de ce poème

4. On emploie le trait d'union dans tous les nombres composés qui ne sont pas joints par **et** sauf avant et après **cent** et **mille** :

- ◆ trente-six, trente et un, cent un

5. Il n'y a pas d'élision devant **huit** et **onze**.

- ◆ **Le onze** mars, le train **de huit** heures

ADJECTIF NUMERAL ORDINAL

Il se forme en enlevant au besoin le **e** final de l'adjectif numéral cardinal et en ajoutant **-ième**.

- ◆ deuxième, troisième, quatrième

Quelques adjectifs numéraux ordinaux ont une formation irrégulière :

un	premier
une	première
cinq	cinquième
neuf	neuvième

L'adjectif numéral ordinal peut s'employer comme un substantif.

- ◆ Le **premier** est arrivé.
- ◆ Je préfère la **cinquième**.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, par. 572-586.

Orthographe

Une faute d'orthographe est un mot qui ne figure pas dans le dictionnaire. Il peut s'agir soit d'une erreur morphologique, soit d'une faute de frappe.

Exemple

Au lieu de : Le beau **patalon** bleu est tout taché.

Ecrivez : Le beau **pantalon** bleu est tout taché.

Explication

Lorsque Grammatik détecte un mot qu'il ne peut retrouver dans le dictionnaire, il le considère comme non existant et affiche un message d'erreur. Le mot en question est signalé comme une faute d'orthographe, par exemple **une ereur** ou **un mesage**.

Les corrections proposées sont trouvées grâce à une correction morphologique, grâce à une recherche sur l'altération de certaines lettres ou grâce à une transcription phonétique du mot faux.

Il arrive que Grammatik signale des mots corrects comme fautes d'orthographe. Ceci s'explique par le fait que les mots en question lui sont inconnus et ne figurent pas encore dans le dictionnaire de base de Grammatik. Ce problème peut être résolu par la création d'une liste personnelle de mots. Les mots inconnus peuvent être insérés avec l'option **Ajouter mot**.

◆ Concepts Associés

Paire non équilibrée

Les parenthèses, les accolades, les guillemets et les crochets doivent être employés par paires : un élément d'ouverture et un élément de fermeture. Grammatik recherche et détecte les paires non équilibrées de signes de ponctuation.

Exemples

Au lieu de : Le chien bleu (en peluche ne sait pas aboyer.

Ecrivez : Le chien bleu (en peluche) ne sait pas aboyer.

Explication

LES PARENTHESES ()

Les parenthèses s'emploient pour isoler des informations accessoires. Elles n'influencent en rien la syntaxe de la phrase. Evitez l'emploi trop fréquent de parenthèses : essayez plutôt de réorganiser la phrase.

◆ Jeanne achète un vélo (rouge et blanc) pour sa mère.

LES CROCHETS []

Les crochets droits s'emploient de la même manière que les parenthèses. Il faut réserver leur emploi à deux cas :

1. En combinaison avec des parenthèses pour isoler des informations sur des niveaux différents
◆ Jean-Paul Sartre (écrivain [1905-1980]) est né à Paris.
◆ Jean-Paul Sartre [écrivain (1905-1980)] est né à Paris.
2. Pour noter une modification faite à une citation
◆ "Mais [votre nez] doit tremper dans votre tasse" (Cyrano de Bergerac - Edmond Rostand)

LES ACCOLADES { }

Les accolades doivent être réservées à la rédaction de textes scientifiques.

LES GUILLEMETS "..."

Les guillemets permettent de mettre en évidence un mot ou une série de mots. Il peut s'agir d'un titre, d'un nouveau mot, d'un mot appartenant à un autre registre, d'une citation, d'un discours direct, etc.

- ◆ "Phèdre" est une pièce de Racine.
 - ◆ N'employez pas "software" mais "logiciel".
 - ◆ "Boulot" est un mot appartenant à la langue populaire.
 - ◆ Connaissez-vous le restaurant "Chez Jean" ?
 - ◆ Rudolphe a répondu : "Ce n'est pas moi !!!"
1. Lorsque le passage entre guillemets comporte plusieurs alinéas, on répète les guillemets ouvrants au début de chaque alinéa.
 2. L'**incise dit-il** est le seul texte qui puisse s'insérer dans les guillemets sans les fermer et les ouvrir de nouveau.
◆ "Jean, dit-il, c'est bien toi qui as fait cela ?"
 3. En général la ponctuation se place après les guillemets de fermeture. Cependant lorsque le passage entre guillemets nécessite une ponctuation particulière, comme un point d'exclamation ou d'interrogation, la ponctuation se place avant les guillemets de fermeture.
◆ "C'est bien lui !" s'écria-t-il.
◆ "Mission accomplie ?" a-t-il demandé.

Références

Maurice Grevisse et André Goosse, Le bon usage, par. 116 et 131-133.

◆ Concepts Associés

Paragraphe

Un paragraphe correspond à une présentation d'idées. Il doit comporter une ponctuation finale.

Exemple

Au lieu de : Simone est la secrétaire en chef.

Elle dirige tout. Elle prépare les réunions les plus importantes. Toutes les commandes de matériel doivent porter sa signature. Le patron ne prend aucune décision sans lui demander son avis.

Ecrivez : Simone est la secrétaire en chef ; elle dirige tout. Elle prépare les réunions les plus importantes. Toutes les commandes de matériel doivent porter sa signature. Le patron ne prend aucune décision sans lui demander son avis.

Explication

D'habitude, les paragraphes ne comportant pas de ponctuation sont des titres. Si ce n'est pas le cas, vérifiez si vous ne devez pas ajouter un point final.

Références

Maurice Grevisse et André Goosse, Le bon usage par. 117.

Passé simple

Le passé simple n'est plus très courant dans la langue standard. Il est préférable de réserver son usage à la littérature.

Exemple

Au lieu de :Elles **devinrent** orgueilleuses.

Ecrivez : Elles **sont devenues** orgueilleuses.

ou

Elles **devenaient** orgueilleuses.

Explication

L'importance du passé simple a beaucoup diminué : il ne s'emploie presque plus hors du contexte littéraire.

Dans tous les autres documents, il vaut mieux le remplacer par le temps du passé approprié (passé composé ou imparfait).

✦ Concepts Associés

Phrase hypothétique

L'expression de la condition requiert un emploi spécifique de temps et de modes. Il est inadmissible d'employer un temps erroné après un **si** conditionnel ou un mode fautif après une conjonction de subordination exprimant la condition.

Exemples

Au lieu de : Si tu **viendras**, les enfants s'amuseront.

Ecrivez : Si tu **viens**, les enfants s'amuseront.

L'utilisation du futur est impossible après **si**.

Au lieu de : S'il **obéirait**, il obtiendrait plus.

Ecrivez : S'il **obéissait**, il obtiendrait plus.

L'utilisation du conditionnel est impossible après **si**.

Au lieu de : S'il me l'**aurait refusé**, je lui aurais dit la vérité.

Ecrivez : S'il me l'**avait refusé**, je lui aurais dit la vérité.

L'utilisation du conditionnel est impossible après **si**.

Explication

La condition peut être exprimée de trois manières : l'hypothèse pure et simple, le potentiel et l'irréel. Après **si**, le futur et le conditionnel sont exclus.

Pour exprimer l'**hypothèse** pure et simple, **si** est suivi de l'indicatif présent ou du passé composé.

- ◆ Si je **viens**, je t'appelle.
- ◆ Si je **viens**, je t'appellerai.
- ◆ Si tu **as admis** cette opinion, tu as eu tort.

Le **potentiel** exprime un fait irréel dans le présent. Il requiert l'emploi de l'indicatif imparfait après **si**. Le conditionnel s'utilise dans la proposition principale.

- ◆ Si j'**étais** peintre, je me **plaindrais**.

Dans l'**irréel**, la condition traduit un fait irréel dans le passé. La valeur hypothétique est encore plus grande que dans le cas du potentiel. L'indicatif plus-que-parfait s'utilise après **si**. Dans la principale, aussi bien le conditionnel passé que le conditionnel présent sont possibles.

- ◆ Si je l'**avais su**, je n'**aurais rien fait**.
- ◆ Si j'**avais suivi** ses conseils, je **serais** plus heureux maintenant.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, par. 1096-1100.

- ◆ Concepts Associés

Phrase incessante

L'accumulation d'idées dans la phrase incessante peut donner des problèmes de compréhension. Il vaut mieux réorganiser les idées en recomposant plusieurs phrases.

Exemples

Au lieu de : Le directeur a approuvé le fait que les employés peuvent se permettre certaines libertés, à condition qu'elles soient raisonnables et qu'ils n'en profitent pas, ce qui impliquerait des sanctions ayant une influence aggravante sur leur salaire et entraînerait des problèmes de concurrence avec les entreprises qui veulent se donner la même image professionnelle sans pour autant nuire à la qualité de leurs produits.

Ecrivez : Le directeur est prêt à accorder certaines libertés aux employés. Il veillera cependant à ce que leurs exigences soient raisonnables. Tout abus sera donc sanctionné par une retenue sur salaire. La liberté accordée ne devra pas non plus jouer en faveur de la concurrence et ne devra en rien nuire à la qualité des produits.

Explication

Etant donné l'accumulation d'idées, de conjonctions et de propositions subordonnées, la phrase incessante peut être difficile à comprendre. Le lecteur peut avoir des difficultés à voir clair dans la structure. Quelles sont les informations principales, quelles sont les informations secondaires ? On peut se demander s'il ne serait pas mieux de découper la phrase et d'en faire des unités autonomes.

◆ Concepts Associés

Phrase incomplète

Pour être complète, une phrase doit comporter au moins un sujet et un verbe. L'absence d'un des deux rend la phrase grammaticalement incorrecte.

Exemples

Au lieu de : Jean travaille beaucoup. **Jacques moins.**

Ecrivez : Jean travaille beaucoup, mais **Jacques travaille moins.**

Explication

La phrase est une unité de communication. Pour être complète, il lui faut au moins un sujet et un verbe. Une phrase mal construite peut rendre le texte incompréhensible. La langue écrite tolère moins les phrases incomplètes ou elliptiques que la langue parlée.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, par. 210-225.

✦ Concepts Associés

Phrase longue

Les phrases trop longues peuvent nuire à la clarté du texte et poser des problèmes de compréhension. D'habitude, une phrase longue contient plus d'une idée et peut être divisée en plusieurs phrases. Un style clair, simple et direct rendra le texte plus compréhensible.

Exemple

Au lieu de : Si vous écrivez une phrase dont le nombre de mots dépasse le seuil que vous avez fixé et que vous utilisez des tournures qui allongent inutilement votre phrase alors que vous pourriez découper celle-ci en quelques unités autonomes plus simples, vous risquez de voir afficher un message de Grammatik signalant que vous avez écrit une phrase trop longue.

Ecrivez : Grammatik signale les phrases dont la longueur dépasse le seuil défini. Il est préférable de recomposer le texte en quelques phrases simples.

Explication

Une phrase est considérée longue lorsque sa longueur est supérieure à la limite imposée. Cette limite est soit le paramètre par défaut de Grammatik soit le paramètre que l'utilisateur s'est imposé. Le paramètre par défaut varie entre 35 mots et 45 mots selon le style de vérification.

1. Les phrases trop longues nuisent à la clarté du texte. Il vaut mieux créer plusieurs phrases pour rendre clair la structure des idées.

Au lieu de : Il était important que j'écrive cette lettre car on m'avait raconté que si la commande n'était pas faite avant le quinze de ce mois, on ne pourrait plus nous livrer ce produit parce que le fournisseur était en congé.

Ecrivez : Il était important que j'écrive cette lettre. On m'avait en effet raconté que la commande devait être faite avant le quinze de ce mois. Sans cela le fournisseur en congé ne pourrait plus nous livrer le produit.

2. Il est conseillé de remplacer les propositions subordonnées par des phrases avec une seule subordonnée.

Au lieu de : J'écrivais cette lettre parce qu'il fallait commander à temps et que nous devons absolument avoir ce produit pour pouvoir satisfaire la demande de nos clients avant qu'ils ne prennent leurs vacances.

Ecrivez : J'écrivais cette lettre parce qu'il fallait commander à temps. Nous devons absolument avoir ce produit. Il fallait en effet satisfaire la demande de nos clients avant les vacances.

3. Il est conseillé d'éviter l'accumulation de compléments circonstanciels au début ou à la fin de la phrase.

Au lieu de : Ce matin, juste avant le petit déjeuner, quand il commençait à pleuvoir, on m'a téléphoné.

Ecrivez : On m'a téléphoné ce matin. C'était juste avant le petit déjeuner et il commençait à pleuvoir.

4. Il est conseillé d'éviter les incises qui allongent facilement une phrase.

Au lieu de : Il fallait absolument écrire cette lettre - car nos clients voulaient avoir la marchandise avant les congés - parce que nous n'avions presque plus rien en stock.

Ecrivez : Nous n'avions presque plus rien en stock. Comme nos clients voulaient avoir la marchandise avant les congés, il fallait absolument écrire cette lettre.

5. Il est conseillé d'éviter l'emploi trop fréquent de gérondifs.

Au lieu de : En partant tout de suite et en prenant le métro, j'arriverai à l'heure.

Ecrivez : Si je pars tout de suite en métro, j'arriverai à l'heure.

6. Il est conseillé d'éviter la voix passive dans la mesure du possible. Dans la plupart des cas, les phrases passives sont plus longues que leurs équivalents actifs.

Au lieu de : Les marchandises devaient être transportées par la société TAX.

Ecrivez : La société TAX devait transporter les marchandises.

7. Il est conseillé d'éviter les expressions lourdes et les nominalisations.

Au lieu de : Le prix de cette machine se situe aux alentours de 125 F.

Ecrivez : Cette machine coûte à peu près 125 F.

★ Concepts Associés

Pléonasme

Les pléonasmes ne font que répéter la même idée. De ce fait, ils apportent peu d'informations au contenu et allongent la phrase inutilement.

Exemples

Au lieu de : Il est **descendu en bas** pour chercher ses affaires.

Ecrivez : Il est **descendu** pour chercher ses affaires.

Au lieu de : Elle l'avait prévu d'avance.

Ecrivez : Elle l'avait **prévu**.

Explication

Il est conseillé d'éviter les pléonasmes. La manière la plus simple de les éliminer est de supprimer une partie de l'expression.

Références

Maurice Grevisse et André Goosse, Le bon usage par.15.

✦ Concepts Associés

Ponctuation

L'usage de la ponctuation est défini par des règles graphiques et sémantiques. Lorsque ces règles ne sont pas appliquées, une erreur typographique apparaît.

L'option **Mettre un espace devant ;?!** permet, si elle est désactivée, de ne pas suivre complètement les règles françaises et de supprimer les espaces précédant tout signe de ponctuation. Cette option est activée par défaut.

Exemples

Au lieu de : Zut.

Ecrivez : Zut !

Il faut un point d'exclamation après une interjection.

Au lieu de : Je te le dis: "Tu n'es pas assez consciencieux".

Ecrivez : Je te le dis : "Tu n'es pas assez consciencieux".

Les deux points doivent être encadrés d'espaces.

Explication

Les signes de ponctuation simples comme le point, la virgule et les points de suspension sont suivis d'un blanc. Les signes de ponctuation doubles comme le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point-virgule et les deux points sont précédés et suivis d'un blanc. Les signes d'encadrement comme les parenthèses, les crochets, les guillemets et les accolades sont eux-mêmes encadrés par des blancs.

Lorsque deux signes de ponctuation se suivent, la syntaxe du deuxième prime sur celle du premier. Ainsi l'espace doit être supprimé entre un guillemet de fermeture et un point.

Pour les parenthèses, les crochets, les accolades et les guillemets, consultez l'écran d'aide Paire non équilibrée.

LE POINT

Utilisez le point à la fin de la phrase non exclamative et non interrogative, après des initiales et dans certaines abréviations qui ne reprennent pas la dernière lettre du mot abrégé.

- ◆ Il fait chaud.
- ◆ M. Durand a invité A. Leduc.

LE POINT D'INTERROGATION

Utilisez un point d'interrogation au lieu d'un point à la fin de phrases interrogatives directes. Les interrogations indirectes ne prennent pas de point d'interrogation.

- ◆ Quel temps fait-il ?
- ◆ Je me demande s'il a compris.

LE POINT D'EXCLAMATION

Au lieu d'un point, mettez un point d'exclamation à la fin d'une phrase exclamative, optative (expression d'un vœu) ou injonctive (ordre).

- ◆ Quelle jolie maison !
- ◆ Vive le roi !
- ◆ Rentrez immédiatement !

LA VIRGULE

La virgule est le signe de ponctuation le plus souvent employé, placé à l'intérieur de la phrase.

On met une virgule

1. obligatoirement dans les énumérations :
 - ◆ Il parlait, criait, chantait, hurlait !
 - ◆ J'ai vu des chiens, des chats, des loups et des rats.
2. souvent devant une conjonction de coordination autre que **et, ou, ni** sauf si les éléments unis sont brefs :
 - ◆ Je le sais déjà, **car** il me l'a dit.
 - ◆ Ce garçon est **gentil mais paresseux**.
3. parfois devant les conjonctions de coordination **et, ou** si l'on veut détacher un élément par une incise
 - ◆ Il en a toujours été ainsi, **et il en sera toujours ainsi**, pour le bien de tous.
4. pour séparer un élément subordonné non indispensable et de valeur uniquement explicative :
 - ◆ Paris, **capitale de la France**, est une belle ville.
5. pour indiquer qu'un terme ne doit pas être rattaché à ce qui précède immédiatement :
 - ◆ C'est le **symbole** de l'interrogation, **dont** la langue française avait besoin. (Grevisse, § 125)
6. Derrière un complément placé en tête de phrase, surtout si celui-ci est long :
 - ◆ Si tu penses que ce sont des mensonges, pars !
 - ◆ Hier il s'est marié.

Ne mettez jamais de virgule entre le sujet et le verbe, entre le verbe et ses compléments, entre le verbe copule et l'attribut, entre le substantif ou le pronom et leurs compléments.

LE POINT-VIRGULE

Il marque une pause de durée moyenne et assume presque la fonction du point, sans pour autant être suivi d'une majuscule. Il se place surtout entre des propositions indépendantes étroitement liées par leur signification. Il peut aussi servir à séparer des groupes comprenant déjà des virgules.

- ◆ Hier il faisait encore très froid ; il fait toujours froid dans ce pays.
- ◆ Voici mes nom, prénom, profession ; les nom, prénom, profession de mon mari ; et notre attestation de mariage.

LES DEUX POINTS

Les deux points annoncent soit une citation, un discours indirect soit une analyse, une explication, une cause, une conséquence, une synthèse de ce qui précède.

- ◆ Je vous dis ceci : "Ne l'écoutez plus".
- ◆ Il était tout pâle : il devait être fort malade.

LE TIRET

Il faut distinguer le tiret du trait d'union (dans la plupart des cas plus court et de nature lexicale). Le tiret marque le changement d'interlocuteurs dans le dialogue ou permet d'isoler certains éléments de la phrase.

- ◆ - Jean, tu viens ?
- ◆ - Oui, j'arrive.
- ◆ Cette femme - **une veuve** - semble fort triste.

LES POINTS DE SUSPENSION

Les points de suspension indiquent qu'un énoncé est resté inachevé, soit du point de vue de la syntaxe, soit du point de vue du contenu. Ils marquent une hésitation, un doute, une attente, un prolongement de la pensée, ou une pensée que l'on se refuse à exprimer.

- ◆ Je pense que tout ceci...
- ◆ Mais il a raison...
- ◆ C'est... qui est entré !

Références

Maurice Grevisse et André Goosse, Le bon usage, par. 115-135.

- ◆ Concepts Associés

Préfixe

Les préfixes s'ajoutent au début des mots et permettent de nuancer le sens de ceux-ci. Il importe de suivre les règles prescrites quant à l'emploi ou non d'un trait d'union.

Exemples

Au lieu de : Ce discours était absolument **anti-raciste**.

Ecrivez : Ce discours était absolument **antiraciste**.

Au lieu de : Ils acceptent de vendre leur **micro-film**.

Ecrivez : Ils acceptent de vendre leur **microfilm**.

Au lieu de : Ils ont déjà bu une **demie bouteille** de vin.

Ecrivez : Ils ont déjà bu une **demi-bouteille** de vin.

Explication

Grammatik signale les erreurs faites quant à l'emploi ou l'absence de traits d'union lors de formations préfixales. La tendance actuelle de la langue est de supprimer les traits d'union et d'agglutiner les préfixes, excepté dans les cas où leur absence peut provoquer des problèmes de prononciation.

1. Les préfixes **amphi-**, **anté-**, **bis-**, **bi-**, **circum-**, **dys-**, **franco-**, **hémi-**, **hyper-**, **hypo-**, **omni-**, **para-**, **poly-**, **rétro-**, **trans-** et **schizo-** doivent toujours être attachés directement au mot qu'ils modifient.
♦ un **amphithéâtre**
2. Les préfixes **anti-**, **auto-**, **intra-**, **macro-**, **micro-** ne prennent pas de trait d'union quand ils modifient un mot commençant par une consonne, sauf **intra-muros**.
♦ une attitude **anticléricale**
3. Le suffixe **archi-** ne prend pas de trait d'union quand le mot désigne le statut d'une personne ou quand il s'agit d'un nom scientifique. Le trait d'union est permis quand le préfixe est utilisé pour forger un superlatif (cas d'une acception populaire).
♦ Le titre d'**archiduc** devient très rare.
♦ Ce garçon est **archi-doué** !
4. Les préfixes **demi-** et **mi-** prennent toujours un trait d'union (et restent invariables).
♦ une **demi-bouteille** de vin
5. Le préfixe **pré-** ne prend pas de trait d'union sauf dans : **pré-bois**, **pré-salé**, **pré-électoral**, **pré-emballé**, **pré-marais** et **pré-oblitéré**.
♦ un **précontrôle**
6. Le préfixe **quasi-** prend un trait d'union quand il modifie un substantif mais reste détaché quand il modifie un adjectif (car c'est alors un adverbe).
♦ une **quasi-certitude**
♦ Le seau est **quasi** rempli.
7. Le préfixe **simili-** ne prend pas de trait d'union sauf devant un mot commençant par un **i** et dans **simili-marbre**.
♦ **similicuir**
8. Le préfixe **super-** ne prend pas de trait d'union sauf dans **super-léger**, **super-grand**, **super-huit**.
♦ une **superfécondation**
9. Le préfixe **sur-** ne prend pas de trait d'union sauf dans **sur-moi**, **sur-place**.
♦ une **surconsommation**
10. Le préfixe **télé-** ne prend pas de trait d'union sauf dans **télé-enseignement**.
♦ les **télécommunications**.
11. Le préfixe **radio-** ne prend pas de trait d'union sauf devant un mot commençant par un **i** ou un **u**.
♦ le **radiotélescope**.

REMARQUES :

1. La plupart des préfixes nécessitent un trait d'union pour former un mot dans une acception occasionnelle ou populaire.
♦ Ce type est **hyper-grand**. (acception populaire)
♦ Beaucoup de jeunes sont **anti-chasseur**. (acception occasionnelle).
2. Les préfixes requièrent toujours un trait d'union quand ils modifient un mot qui comporte déjà un trait d'union.
♦ un **anti-porte-bonheur**
♦ Concepts Associés

Préposition

L'emploi des prépositions est idiomatique et soumis à des règles très variées. Il est important de savoir quelle est la préposition requise par telle ou telle construction.

Exemple

Au lieu de : Le roman est écrit **dans** la deuxième personne.

Ecrivez : Le roman est écrit **à** la deuxième personne.

Explication

Grammatik vérifie l'emploi des prépositions. Certains verbes, substantifs et adjectifs demandent une préposition fixe comme **être capable de** ou **confondre avec**. Grammatik signale les mauvais emplois de prépositions et fournit un remplacement.

Références

Maurice Grevisse, Quelle préposition ?, pp. 7-88.

Pronom

Un pronom peut assumer plusieurs fonctions à l'intérieur de la phrase (sujet, objet direct, objet indirect, objet d'une préposition). Il permet de faire des renvois dans la phrase-même ou à l'extérieur de la phrase. Il importe de connaître les règles qui régissent la place du pronom dans la phrase et celles qui contrôlent les renvois possibles.

Exemple 1

Au lieu de : Je crois que **vous** avez oublié **ton** document.

Ecrivez : Je crois que **tu** as oublié **ton** document.

ou

Je crois que **vous** avez oublié **votre** document.

Les formes de **vous** et de **tu** ne peuvent pas renvoyer à la même personne dans la même phrase.

Exemple 2

Au lieu de : Elle **nous** regarde alors qu'**on** s'en va.

Ecrivez : Elle **nous** regarde alors que **nous** nous en allons.

Les formes de **on** et de **nous** ne peuvent pas renvoyer à la même personne dans la même phrase.

Exemple 3

Au lieu de : Je voudrais que tu le me donnes.

Ecrivez : Je voudrais que tu me le donnes.

D'habitude, le pronom objet indirect se place devant le pronom objet direct.

Exemple 4

Au lieu de : Le garçon **dont** j'**en** parle s'appelle Louis.

Ecrivez : Le garçon **dont** je parle s'appelle Louis.

Dont et **en** ne peuvent pas être combinés.

Explication

PRONOM PERSONNEL

Les formes du pronom personnel dépendent de la personne désignée, du nombre, du genre et de la fonction dans la phrase.

	1sg	2sg	3sg
sujet	je	tu	il (masc.) elle (fém.)
objet direct	me	te	le (masc.) la (fém.) '
objet indirect	me	te	lui
réfléchi	me	te	se
forme tonique	moi	toi	lui (masc.) elle (fém.) soi
	1pl	2pl	3pl
sujet	nous	vous	ils (masc.) elles (fém.)
objet direct	nous	vous	les
objet indirect	nous	vous	leur
réfléchi	nous	vous	se
forme tonique	nous	vous	eux (masc.) elles (fém.)

1. A cette liste s'ajoutent deux pronoms adverbiaux : **y** et **en**. **y** s'emploie avec les verbes se construisant avec la préposition à, alors que **en** s'emploie avec les verbes se construisant avec la préposition **de** :

♦ J'**y** pense.
♦ J'**en** viens.

2. Les formes toniques **moi**, **toi**, **lui**, **elle**, **nous**, **vous**, **eux**, **elles** s'utilisent derrière une préposition et en combinaison avec les termes **même**, **seul**, **tous**, **aussi**, **non plus**, **c'est**, **est-ce** et **ne... que**.

♦ Il travaille **avec moi**. Je pars **avec lui**.

- ◆ Il s'est parlé à **lui-même**. **Eux seuls** ont compris.
- ◆ **Eux tous** le savent. **Moi aussi**, je viens.
- ◆ **Lui non plus**, il n'est pas venu. **C'est lui** ?
- ◆ **Est-ce moi** qui suis visé ? Je **n'aime que lui**.

3. Les pronoms objets se placent devant le verbe. Le pronom objet indirect se place avant le pronom objet direct sauf **lui** et **leur** qui viennent en second (Exemple 3).

- ◆ Il **me le** donne.
- ◆ Je **le lui** donne.

4. Le pronom **vous** peut aussi représenter une deuxième personne du singulier dans une formule de politesse. Les formes de **vous** et **tu** ne peuvent pas représenter le même objet dans la même phrase puisqu'elles n'appartiennent pas au même niveau de langage (Exemple 1).

5. Le pronom personnel **on** ne peut être que sujet. Il représente soit une personne inconnue soit une personne que l'on ne désire pas citer. Il est aussi utilisé communément à la place du pronom **nous**. Cet usage peut être accepté à condition de ne pas mêler **on** et une forme de **nous** dans la même phrase (Exemple 2).

PRONOM POSSESSIF

Le pronom possessif prend le genre et le nombre de l'objet qu'il représente. La personne est celle du possesseur.

	1 sg	2 sg	3 sg
masc. sg	le mien	le tien	le sien
fém. sg	la mienne	la tienne	la sienne
masc. plur.	les miens	les tiens	les siens
fém. plur.	les miennes	les tiennes	les siennes
	1 plur	2 plur	3 plur
masc. sg.	le nôtre	le vôtre	le leur
fém. sg.	la nôtre	la vôtre	la leur
plur.	les nôtres	les vôtres	les leurs

Le pronom possessif est composé d'un article défini et d'un adjectif qualificatif marquant la possession. Les deux composants peuvent être séparés par un numéral cardinal.

- ◆ les **deux** miens

PRONOM DEMONSTRATIF

Les formes simples du pronom démonstratif sont les suivantes :

celui	masculin singulier
celle	féminin singulier
ce	neutre
ceux	masculin pluriel
celles	féminin pluriel

A l'exception de **ce**, tous les pronoms démonstratifs peuvent être combinés avec **-ci** ou **-là** indiquant respectivement la proximité ou l'éloignement. Pour **ce**, les formes combinées sont **ceci**, **cela** ou **ça**. Ces formes sont dites composées.

1. Les pronoms démonstratifs simples (sauf **ce**) sont toujours suivis d'un pronom relatif, d'une préposition (dans la plupart des cas **de**) ou d'un participe :

- ◆ **Celui** que tu vois là, est mon frère.
- ◆ Je ne connais pas **celle** avec qui il parle.
- ◆ J'ai reçu toutes les lettres, **celle** écrite par Louis aussi.

2. Le pronom démonstratif **ce** est suivi d'un pronom relatif ou du verbe **être** :

- ◆ **Ce que** tu dis est vrai. **C'est** la vérité.

LE PRONOM RELATIF

Les formes **qui**, **que**, **quoi**, **dont**, **où** et **quiconque** sont invariables.

Seul **lequel** varie en genre et en nombre.

1. **Qui** est employé comme sujet (personnes et choses) ou après une préposition (personnes)

- ◆ C'est lui **qui** me l'a dit.
- ◆ Le garçon à **qui** je parle me déteste.

2. **Que** est employé comme complément d'objet direct ou attribut (personnes et choses)
 - ♦ Fais ce **que** je te dis.
 - ♦ Le garçon **que** tu es doit obéir à ses parents.
3. **Quoi** est employé après une préposition sauf après la préposition **de** (choses). (Ne confondez pas **de** préposition et **de** article partitif).
 - ♦ C'est cela **à quoi** je pense.
 - ♦ Donne-moi de **quoi** boire.
4. **Lequel** s'emploie après une préposition (personnes et choses) et peut se contracter avec **à** et **de**
 - ♦ Le garçon **sur lequel** j'avais compté est absent.
 - ♦ L'artiste **auquel** je pense chante fort mal.
5. **Dont** équivaut à un complément introduit par **de**.
 - 5.1. Préférez **dont** à une forme du type **duquel**, sauf si l'antécédent est suivi d'une préposition.
 - ♦ L'homme **dont** vous parliez, est entré.
 - ♦ C'est la femme **sur** l'aide **de laquelle** je compte.
 - ♦ C'est une personne **à** la vie **de laquelle** je pense.
 - 5.2. Pour des personnes, on peut employer **de qui** au lieu de **dont**
 - ♦ Voilà la personne **de qui** j'ai parlé.
 - 5.3. **dont** s'emploie obligatoirement (à la place de **duquel**, **de quoi**) pour représenter **ce**, **cela**, **quelque chose**, **rien**.
 - ♦ C'est **ce dont** je voulais vous parler.
 - ♦ Il y a **quelque chose dont** je voudrais te parler.
 - ♦ Il n'y a **rien dont** il n'ait parlé.
 - 5.4. Ne combinez jamais **dont** avec un pronom ni avec **en** (Exemple 4).
6. **Où** s'emploie pour indiquer le temps ou le lieu :
 - ♦ Je pense à la nuit **où** tu as eu ton accident.
 - ♦ Je reviens dans la maison **où** je suis né.

PRONOM INDEFINI

Aucun, **certains**, **maints**, **nul**, **plusieurs**, **tel** et **tout** peuvent aussi être déterminants.

Chacun et **quelqu'un** correspondent aux déterminants **chaque** et **quelque**.

Autrui, **on**, **personne**, **rien** et **néant** sont essentiellement des pronoms indéfinis.

Quiconque et **qui** sont aussi des pronoms relatifs.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 625-736.

♦ Concepts Associés

Régionalisme

Les régionalismes doivent être évités dans les documents standards.

Exemples

Certains régionalismes affectent le lexique.

Au lieu de : vivoir (Canada)

cache-lunettes (Suisse)

septante (Belgique)

Ecrivez : salle de séjour

étui à lunettes

soixante-dix

D'autres affectent la syntaxe.

Au lieu de : que pour (Belgique)

tout qui (Belgique)

merci beau (Suisse)

Ecrivez : pour que

quiconque

merci bien

Explication

Les régionalismes étant des expressions qui s'écartent de la norme française, leur utilisation risque de poser des problèmes de compréhension. Dans la plupart des cas, ils ont des équivalents français standard. Il est donc conseillé d'utiliser ceux-ci en remplacement.

✦ Concepts Associés

Remplacements automatiques

Cette catégorie d'erreurs permet à l'utilisateur de prévoir la correction de mots ou expressions qui apparaissent régulièrement de manière erronée dans ses documents.

Explication

Si l'option **remplacement automatique** est activée au moment où un remplacement est ajouté au dictionnaire supplémentaire

- ◆ Grammatik met le mot et son remplacement dans la catégorie **Remplacements automatiques**.
- ◆ Chaque fois que le mot apparaîtra dans le texte, Grammatik le remplacera automatiquement.

Cette catégorie est activée par défaut dans tous les styles de vérification. Il est possible de la désactiver comme n'importe quelle autre catégorie d'erreurs.

- ◆ Concepts Associés

Remplacements supplémentaires

Cette catégorie d'erreurs permet à l'utilisateur de prévoir la correction de mots ou expressions qui apparaissent régulièrement de manière erronée dans ses documents.

Explication

Si l'option **remplacement automatique** est désactivée au moment où un remplacement est ajouté au dictionnaire supplémentaire

✦ Grammatik met le mot et son(s) remplacement(s) dans la catégorie **Remplacements supplémentaires**.

✦ Chaque fois que le mot apparaîtra dans le texte, Grammatik affichera un message en proposant le remplacement.

Cette catégorie est activée par défaut dans tous les styles de vérification. Il est possible de la désactiver comme n'importe quelle autre catégorie d'erreurs.

✦ Concepts Associés

Temps

La concordance des temps se fait selon des règles prescrites. L'emploi d'un mauvais temps est une erreur grammaticale fondamentale.

Exemple 1

Au lieu de : Il dit qu'il venait.

Ecrivez : Il dit qu'il **vient**.

Au lieu de : Il dit qu'il viendrait.

Ecrivez : Il dit qu'il **viendra**.

Il est erroné d'utiliser un imparfait pour exprimer la simultanéité ou un conditionnel présent pour exprimer la postériorité.

Exemple 2

Au lieu de : Il disait qu'il **vient**.

Ecrivez : Il disait qu'il **venait**.

Au lieu de : Il disait qu'il **viendra**.

Ecrivez : Il disait qu'il **viendrait**.

Au lieu de : Il disait qu'il est venu.

Ecrivez : Il disait qu'il **était venu**.

L'emploi de l'indicatif présent, du futur simple ou du passé composé dans la subordonnée est interdit quand le verbe de la principale est au passé.

Exemple 3

Au lieu de : Il dira qu'il viendrait.

Ecrivez : Il dira qu'il **viendra**.

Au lieu de : Il dira qu'il **serait venu** avant son arrivée.

Ecrivez : Il dira qu'il **sera venu** avant son arrivée.

L'emploi d'un conditionnel dans la subordonnée est impossible lorsque la principale est au futur.

Explication

Les erreurs de temps peuvent être une inadéquation entre plusieurs verbes de la phrase (erreur de concordance des temps) ou un changement inopiné du temps dans un texte. Elles peuvent aussi naître d'une opposition entre un adverbe et le temps du verbe : il est erroné de vouloir utiliser un temps qui ne correspond pas à l'ensemble logique de la phrase.

LOGIQUE DE LA PHRASE

Lorsqu'un adverbe de temps précise la situation temporelle de l'action décrite par un verbe, le temps de ce verbe doit être en accord logique avec l'adverbe utilisé.

- ✦ Il me **rendra** mon livre **demain**.

TEMPS DU TEXTE

Ne changez pas de temps au milieu d'un texte si rien ne l'exige.

- ✦ Il s'**est levé**, il **a déjeuné**, il s'**est habillé**, il **est parti**.

CONCORDANCE DES TEMPS

Les verbes de la principale régissent les temps dans la subordonnée. C'est ce qu'on appelle la concordance des temps. Les temps utilisés varient selon que l'on veut exprimer une simultanéité, une postériorité ou une antériorité.

1. **Le verbe de la principale est au présent :** dans la subordonnée l'indicatif présent exprimera la simultanéité, le futur simple la postériorité et le passé composé le passé récent. Dans le cas d'une subordonnée au subjonctif, le subjonctif présent exprime la simultanéité ou le futur, le passé exprime l'antériorité (Exemple 1).

- ✦ Il dit qu'il **viendra**.
- ✦ Il dit qu'il **est venu**.
- ✦ Je veux qu'il **vienne**.
- ✦ Je veux qu'il **soit venu**.

2. **Le verbe de la principale est au passé :** dans la subordonnée, l'imparfait exprime la simultanéité, le conditionnel présent la postériorité et le plus-que-parfait l'antériorité, le subjonctif présent exprime la simultanéité ou la postériorité et le subjonctif passé exprime l'antériorité (Exemple 2).

- ✦ Il disait qu'il **venait**.
- ✦ Il disait qu'il **viendrait**.
- ✦ Il disait qu'il **était venu**.

- ◆ Je voulais qu'il **viene**.
- ◆ Je voulais qu'il **soit venu**.

3. **Le verbe de la principale est au futur** : dans la subordonnée, l'indicatif présent exprime la simultanéité, le futur simple exprime la postériorité, le futur du passé exprime l'antériorité par rapport à un autre fait dans le futur, le subjonctif présent exprime la simultanéité ou la postériorité et le subjonctif passé exprime l'antériorité par rapport à un autre fait dans le futur (Exemple 3).

- ◆ Il dira qu'il **vient**.
- ◆ Il dira qu'il **viendra**.
- ◆ Il dira qu'il **sera venu**.
- ◆ Il voudra qu'il **viene**.
- ◆ Il voudra qu'il **soit venu**.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, par. 850-861

- ◆ Concepts Associés

Terme argotique

Les termes argotiques appartenant à des contextes assez spécialisés, leur emploi dans un texte standard peut poser des problèmes de compréhension. Il est conseillé de les remplacer par des termes plus courants.

Exemples

Au lieu de : Il s'est fait buser à l'examen.

Ecrivez : Il **a échoué** à l'examen.

Buser appartient à l'argot scolaire.

Au lieu de : Le plat du jour est une **matelote** d'anguilles.

Ecrivez : Le plat du jour est un **ragoût** d'anguilles.

Matelote appartient à l'argot de la restauration.

Au lieu de : Les éléments actifs sont contenus dans des **micropulsites**.

Ecrivez : Les éléments actifs sont contenus dans des **mini-capsules**.

Micropulsite appartient à l'argot de la cosmétique.

Au lieu de : Le directeur conseille à tous de **positiver**.

Ecrivez : Le directeur conseille à tous de **rester optimiste**.

Positiver appartient à l'argot de l'entreprise.

Explication

Réserver les termes argotiques à la rédaction de textes spécialisés. Ceux-ci seront destinés à des personnes d'une catégorie sociale ou professionnelle précise. Si vous ciblez un public plus large, utilisez les équivalents standard disponibles.

Terme emphatique

Une fréquence élevée de termes emphatiques peut donner un aspect pédant au style. Il vaut mieux les éviter dans une correspondance standard.

Exemple

Au lieu de : Il le fait **dans le dessein de** parler avec elle.

Ecrivez : Il le fait **pour** parler avec elle.

Explication

Les termes emphatiques doivent servir à exprimer des intensités particulières. Il est préférable de les éviter si l'emphase n'est pas nécessaire car ils risquent d'alourdir le style.

✦ Concepts Associés

Terme invariable

Certains mots n'existent que sous une forme particulière (masculin, féminin, singulier, pluriel) qui ne peut être modifiée. L'altération de cette forme entraîne une faute d'orthographe.

Exemples

Au lieu de : Les **abat-jours** de cette pièce ne sont pas assortis.

Ecrivez : Les **abat-jour** de cette pièce ne sont pas assortis.

Abat-jour garde la même forme au singulier et au pluriel.

Au lieu de : Le héros du roman sombre dans l'**affre** du désespoir.

Ecrivez : Le héros du roman sombre dans les **affres** du désespoir.

Le mot **affres** n'a pas de singulier.

Explication

L'altération d'un terme invariable est une infraction aux règles de grammaire et d'orthographe. Soit le terme est identique pour le masculin et le féminin (**multi-salles**), pour le singulier et le pluriel (**abat-jour**), soit il n'existe que sous un genre (**abattis**) ou sous un nombre (**affres**).

Parmi les substantifs qui n'existent que sous un nombre, certains n'ont pas de pluriel, d'autres n'ont pas de singulier.

- ◆ substantifs qui n'ont pas de pluriel : l'or, l'argent, la chimie, le cerveau, la rougeole...
- ◆ substantifs qui n'ont pas de singulier : les obsèques, les alentours, les funérailles, les épinards, les environs, les condoléances, les fiançailles, les représailles, les tenailles...
- ◆ Concepts Associés

Terme littéraire

La rédaction de textes à un niveau standard requiert l'emploi d'un vocabulaire courant. Les termes littéraires ne font pas partie de ce vocabulaire.

Exemples

Au lieu de : Nous sentîmes son **courroux** s'abattre sur nous.

Ecrivez : Nous sentîmes sa **colère** s'abattre sur nous.

Au lieu de : C'était un vieux paysan **matois**.

Ecrivez : C'était un vieux paysan **rusé**.

Explication

Les termes littéraires ne sont pas très fréquents dans le français d'aujourd'hui. Leur résonance archaïque peut donner un aspect pédant au style du document. Leur basse fréquence dans la langue actuelle peut poser des problèmes de compréhension. A moins de les utiliser à dessein, il vaut mieux utiliser les équivalents standard.

✦ Concepts Associés

Terme populaire

La rédaction d'un texte standard requiert l'utilisation d'un vocabulaire conforme à la norme. Les termes populaires s'écartent de la norme dans le sens où ils sont plutôt dédiés à une communication orale.

Exemples

Au lieu de : Quelqu'un qui boit trop prend obligatoirement du **bide**.

Ecrivez : Quelqu'un qui boit trop prend obligatoirement du **ventre**.

Au lieu de : J'ai laissé toutes mes **paperasses** dans le bureau.

Ecrivez : J'ai laissé tous mes **papiers** dans le bureau.

Explication

Les termes populaires conviennent au registre de la vie courante et quotidienne. Leur emploi dans un document standard peut donner une image peu professionnelle, voire poser des problèmes de compréhension. A moins de les utiliser à dessein, il vaut mieux utiliser les équivalents standard.

Terme superflu

Les termes superflus sont des mots qui apportent peu d'informations. Il faut veiller à ne pas en abuser pour garantir la clarté du document.

Exemples

Au lieu de : Le produit final est **pour ainsi dire** parfait.

Ecrivez : Le produit final est parfait.

Au lieu de : Il est intéressant de noter que la décision est prise.

Ecrivez : **Notez** que la décision est prise.

Explication

Les termes superflus étant (par définition) inutiles, ils ne font qu'alourdir le style. Il est conseillé de les supprimer.

L'utilisation de mots vagues est considérée abusive lorsque le nombre de mots vagues dans les dix dernières phrases est supérieur à la limite choisie. Cette limite est soit le paramètre par défaut de Grammatik soit le paramètre que l'utilisateur s'est imposé. Le paramètre par défaut varie entre 4 et 5 mots vagues selon le style de vérification.

◆ Concepts Associés

Variation phrase

Un style vif et clair est souvent utile pour maintenir l'attention du public. Une variation dans l'emploi du vocabulaire, des conjonctions et des constructions garantit la vitalité du style.

Exemple

Au lieu de : Souvent, il vient nous voir. Souvent, il nous raconte des histoires. Souvent, nous regrettons son départ.

Ecrivez : Souvent il vient nous voir. Pendant un moment, il nous raconte des histoires. C'est pourquoi nous regrettons son départ.

Explication

Le manque de variété consiste en la répétition des mêmes mots pour exprimer une idée ou pour commencer une phrase. Il peut s'agir d'une répétition de mots introducteurs, d'une accumulation d'adverbes ou de pronoms, d'un emploi exagéré de verbes peu expressifs, etc. Il importe de varier la construction des phrases pour rendre le style vif et facile à lire.

Le message que donne Grammatik sur l'emploi abusif d'adverbes concerne les adverbes terminant par -ment et dont le sens est un peu passe-partout (ex : "généralement, finalement").

L'utilisation de groupes prépositionnels est considérée abusive lorsque le nombre de prépositions dans les dix dernières phrases est supérieur à la limite choisie. Cette limite est soit le paramètre par défaut de Grammatik soit le paramètre que l'utilisateur s'est imposé. Le paramètre par défaut varie entre 4 et 5 groupes prépositionnels selon le style de vérification.

✦ Concepts Associés

Voix passive

L'utilisation de la voix passive allonge souvent inutilement la phrase. Il faut donc veiller à ne pas en abuser.

L'utilisation de voix passives est considérée abusive lorsque le nombre de verbes passifs dans les dix dernières phrases est supérieur à la limite choisie. Cette limite est soit le paramètre par défaut de Grammatik soit le paramètre que l'utilisateur s'est imposé. Le paramètre par défaut varie entre 4 et 5 passifs selon le style de vérification.

Exemple

Au lieu de : Votre lettre **a été reçue par** le secrétariat.

Ecrivez : Notre secrétariat **a reçu** votre lettre.

Explication

La voix passive est très utile pour annoncer de mauvaises nouvelles ou formuler une plainte car elle permet de mettre en retrait le sujet de la phrase. Cependant, il faut veiller à ne pas en abuser car c'est une construction qui peut donner une impression de lourdeur.

✦ Concepts Associés

Catégories d'erreurs

Les explications des catégories d'erreurs aident à comprendre et à corriger les problèmes que Grammatik détecte dans votre document.

- Abréviation
- Accord de tout
- Accord participe passé
- Accord sujet/verbe
- Anglicisme
- Auxiliaire
- Barbarisme
- Belgicisme
- Canadianisme
- Comparatif/ Superlatif
- Confusion adjectif/participe
- Confusion catégorielle
- Confusion lexicale
- Conjonction
- Contamination
- Contraction
- Date
- Déterminant
- Doublon
- Ecriture des nombres
- Elision
- Expression idiomatique
- Forme verbale incorrecte
- Genre/Nombre
- Helvétisme
- Impropriété
- Inversion
- Latinisme
- Liaison
- Lieu commun
- Majuscule
- Marque déposée
- Mode
- Mot composé
- Négation
- Nominalisation
- Numéral
- Orthographe
- Paire non équilibrée
- Paragraphe
- Passé simple
- Phrase hypothétique
- Phrase incessante
- Phrase incomplète
- Phrase longue
- Pléonasme
- Ponctuation
- Préfixe
- Préposition
- Pronom
- Régionalisme
- Remplacements automatiques
- Remplacements supplémentaires
- Temps
- Terme argotique
- Terme emphatique
- Terme invariable
- Terme littéraire
- Terme populaire

- ◆ Terme superflu
- ◆ Variation phrase
- ◆ Voix passive

Glossaire

Le glossaire définit les termes difficiles utilisés dans les conseils ou les analyses de Grammatik.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	Lists	

A

- ◆ abréviation
- ◆ accent circonflexe
- ◆ accent aigu
- ◆ accent grave
- ◆ accord
- ◆ adjectif
- ◆ adjectif démonstratif
- ◆ adjectif exclamatif
- ◆ adjectif indéfini
- ◆ adjectif interrogatif
- ◆ adjectif possessif
- ◆ adverbe
- ◆ anglicisme
- ◆ antécédent
- ◆ apposition
- ◆ archaïque
- ◆ argotique
- ◆ article
- ◆ aspiré
- ◆ auxiliaire

B

- ◆ barbarisme
- ◆ belgicisme

C

- ◆ canadianisme
- ◆ comparaison
- ◆ comparatif
- ◆ complément
- ◆ conditionnel
- ◆ confusion
- ◆ confusion catégorielle
- ◆ confusion lexicale
- ◆ conjonction
- ◆ conjonction de coordination
- ◆ conjonction de subordination
- ◆ contamination
- ◆ contraction

D

- ◆ dénombrable
- ◆ déterminant
- ◆ double négation
- ◆ doublon

E

- ◆ élément subordonnant
- ◆ élision
- ◆ emphatique
- ◆ expression

F

- ◆ familier
- ◆ futur

G

- ◆ genre
- ◆ groupe nominal

- ◆ groupe prépositionnel
- ◆ groupe verbal

H

- ◆ helvétisme

I

- ◆ idiomatique
- ◆ impératif
- ◆ impropriété
- ◆ incise
- ◆ indicatif
- ◆ infinitif
- ◆ interjection
- ◆ intransitif
- ◆ invariable
- ◆ inversion
- ◆ italianisme

J

K

L

- ◆ latinisme
- ◆ liaison
- ◆ lieu commun
- ◆ littéraire

M

- ◆ marque déposée
- ◆ mode
- ◆ mot composé
- ◆ muet

N

- ◆ négation
- ◆ néologisme
- ◆ nombre
- ◆ nom commun
- ◆ nom propre
- ◆ nominalisation
- ◆ non standard
- ◆ numéral
- ◆ numéral cardinal
- ◆ numéral ordinal

O

- ◆ objet
- ◆ objet direct
- ◆ objet indirect
- ◆ OLF

P

- ◆ paragraphe
- ◆ participe
- ◆ participe passé
- ◆ participe présent
- ◆ passé simple
- ◆ pléonasme
- ◆ punctuation
- ◆ populaire
- ◆ préfixe
- ◆ préposition
- ◆ pronom
- ◆ pronom démonstratif
- ◆ pronominal
- ◆ pronom indéfini

- ◆ pronom interrogatif
- ◆ pronom personnel
- ◆ pronom possessif
- ◆ pronom relatif
- ◆ proposition circonstancielle
- ◆ proposition indépendante
- ◆ proposition principale
- ◆ proposition relative
- ◆ proposition subordonnée

Q

R

- ◆ réciproque
- ◆ réfléchi
- ◆ régionalisme

S

- ◆ semi-auxiliaire
- ◆ sens figuré
- ◆ sens propre
- ◆ standard
- ◆ subjonctif
- ◆ subordination
- ◆ substantif
- ◆ sujet
- ◆ sujet composé
- ◆ superflu
- ◆ superlatif
- ◆ surveillé
- ◆ synonyme

T

- ◆ temps
- ◆ trait d'union
- ◆ transitif
- ◆ tréma

U

V

- ◆ variable
- ◆ verbe
- ◆ verbe prépositionnel
- ◆ voix
- ◆ voix active
- ◆ voix passive**W**

X

Y

Z

Conseils de rédaction

Les conseils de rédaction traitent de manière générale des sujets qui peuvent vous aider à rédiger un texte.

- ◆ Les objectifs
- ◆ Le public
- ◆ La nature des mots
- ◆ Les catégories syntaxiques
- ◆ Les types de phrases
- ◆ Le choix du vocabulaire
- ◆ La longueur de la phrase
- ◆ La clarté du message
- ◆ Bibliographie

Styles de vérification

Quand vous choisissez un style de vérification, Grammatik active certaines catégories de corrections grammaticales, stylistiques ou mécaniques. Vous avez le choix entre huit styles préétablis.

Le premier critère pour choisir un style de vérification est celui du degré de correction souhaité. Les trois styles suivants vont de la correction la plus élémentaire à la plus complète.

- ◆ Orthographe plus
- ◆ Vérification rapide
- ◆ Vérification stricte

Le deuxième critère est le type du document. Les cinq styles suivants permettent de corriger cinq types de document.

- ◆ Courrier officiel
- ◆ Courrier personnel
- ◆ Document scientifique
- ◆ Présentation
- ◆ Littérature

Les objectifs

Avant de commencer la rédaction d'un texte, spécifiez vos objectifs. Voici quelques questions qui peuvent vous servir de fil conducteur.

1. Quel est le contenu de votre communication ?

Réfléchissez sur le message de votre document. Soyez aussi précis que possible dans la formulation du contenu. Avez-vous l'intention d'écrire une lettre commerciale, une lettre de postulation ou un communiqué de presse ?

2. Quel est l'effet que vous voulez obtenir ?

Précisez les objectifs de la communication. Quel est l'effet que vous voulez obtenir sur votre public ? Avez-vous l'intention d'influencer les lecteurs, de les convaincre, de leur laisser une bonne impression ?

3. Comment obtenir cet effet ?

La manière de rédiger détermine en grande partie l'effet que vous obtiendrez sur votre public. Aussi est-il important de préciser dès le début de quelle façon vous allez vous organiser.

Comment expliciter vos idées ? Avez-vous distingué les informations importantes des informations secondaires ? Quel est le style que vous adopterez ?

4. Comment savez-vous que vous avez atteint votre objectif ?

Référez-vous aux réactions de votre public pour savoir si vous avez obtenu l'effet voulu. Quel est le degré de lisibilité de votre document ? Dans quelle mesure le vocabulaire est-il compréhensible ? Est-ce que les idées sont présentées clairement ?

Le public

Le public est l'ensemble des lecteurs auxquels vous adressez votre message. Il est très important de tenir compte de leur opinion.

Les lecteurs devraient déterminer le style de votre texte : le ton, le choix du vocabulaire, la longueur des phrases etc. L'éditeur d'une revue scientifique vous demandera d'utiliser la voix passive pour la description impersonnelle des procédés scientifiques. D'autres journalistes vous demanderont d'éviter les voix passives, afin de créer un style plus actif.

Essayez d'écrire en fonction de votre public. Adaptez le choix du vocabulaire, la longueur des phrases, le niveau de langue à vos lecteurs. Consultez-les avant d'utiliser des termes trop spécialisés, des archaïsmes, des abréviations etc.

La nature des mots

Tous les mots se répartissent en quelques classes. La description ci-dessous présente les mots d'après leur nature. La **nature** s'oppose à la **fonction** : dans la phrase **le chien dort**, le mot **chien** a pour nature **substantif**, et pour fonction **sujet**.

SUBSTANTIF :

Un substantif dénomme une personne, un endroit, une chose, un être, une qualité, une émotion, une idée, une mesure etc.

Il y a trois types de substantifs.

- ◆ Le nom commun désigne n'importe quelle personne, place, chose, etc. (ville, auteur).
- ◆ Le nom propre nomme une personne, place, chose, etc. (**Eiffel, Rousseau**).
- ◆ Le nom collectif réfère à un groupe, mais agit d'habitude comme une unité singulière. (**équipe, public**).

ADJECTIF :

Un adjectif qualifie un substantif ou un pronom (une voiture **rouge**, une **belle** ville, les **deux** chiens). En français, les adjectifs peuvent précéder ou suivre le mot auquel ils se rapportent.

Pour vérifier si un mot est un adjectif, placez-le devant un nom commun, par exemple **voiture** ou **livre**. Si la combinaison n'est pas logique (une **souvent** voiture), le mot en question n'est pas un adjectif et appartient à une autre catégorie syntaxique.

ADVERBE :

Les adverbes modifient un verbe (parler **vite**), un adjectif (une **très** jolie langue) ou un autre adverbe (courir **trop** vite). Ils restent toujours invariables et ne peuvent pas être combinés avec un substantif (le **vite** courrier).

ARTICLE :

Il existe en français des articles définis (**le, la, l' et les**) et des articles indéfinis (**un, une, des**). Les articles s'accordent en genre et en nombre avec le substantif auquel ils se rapportent.

CONJONCTION :

Une conjonction est un mot reliant des mots, des expressions ou des propositions. Il y a deux grandes classes de conjonctions : les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

Les conjonctions de coordination sont **et, mais, ou, ni, car, donc** et **or**. Parmi les conjonctions de subordination figurent **puisque, avant que, depuis que** ou **lorsque**.

INFINITIF :

L'infinitif est la forme de base d'un verbe (**boire, agir**). Il ne porte ni l'indication de nombre (singulier, pluriel), ni celle de personne (1e, 2e, 3e).

NUMERAL :

Les numéraux expriment une quantité. On distingue en français les numéraux cardinaux (**deux, cent, mille**) des numéraux ordinaux (**deuxième, quatrième**). Les premiers restent invariables, les deuxièmes s'accordent en genre et en nombre avec le mot auquel ils se rapportent.

PREPOSITION :

Une préposition indique la relation entre un substantif ou un pronom et d'autres mots de la phrase. Une préposition introduit un groupe prépositionnel. Il s'agit de mots comme **après, avant, à l'exception de** ou **à partir de**. L'objet de la préposition peut être un substantif (après **leur départ**) ou un pronom (pour **eux**). Il peut aussi y avoir plusieurs objets, comme dans l'exemple suivant : **avec François, Jean, Pierre et Philippe** (**François, Jean, Pierre et Philippe** sont tous des objets de la préposition **avec**).

Le groupe prépositionnel doit comprendre au moins deux mots, mais il peut y avoir des adjectifs et des adverbes entre la préposition et son objet. (Avec, **naturellement**, beaucoup de **jolies** fleurs).

PRONOM :

Un pronom est un mot qui prend la place d'un nom (pro-nom). Il y a plusieurs types de pronoms.

Personnels : je, tu, il, elle, nous, vous, eux, etc.

Possessifs : le mien, la mienne, les miens, les miennes, le tien, le sien, le nôtre, etc.

Indéfinis : n'importe qui, personne, quelque chose, certains, tout le monde etc.

Démonstratifs : celui-ci, celle-là, ceux etc.

Réfléchis : moi-même, eux-mêmes etc.

Relatifs : qui, quoi, dont, duquel etc.

Interrogatifs : qui, lequel, laquelle etc.

VERBE :

Les verbes décrivent des actions, des états, des idées, etc. Le verbe est un mot qui se conjugue pour exprimer le mode, le temps, la voix, la personne et le nombre. Les verbes s'accordent en genre et en nombre avec leur sujet

(**Il rit** et non **Il rions**). Ils peuvent se combiner avec des verbes auxiliaires pour former des groupes verbaux (**Il est venu**).

Références

Grevisse, "Le bon usage"

LA NATURE DES MOTS :

Les phrases suivantes sont décomposées en classes. Pour chaque élément de la phrase, il y a une description de sa nature.

L'homme envoie les deux lettres.

l'	article
homme	substantif
envoie	verbe
les	articles
deux	numéral
lettres	substantif

Jean mange trop vite et tombe malade.

Jean	nom propre
mange	verbe
trop	adverbe
vite	adverbe
et	conjonction de coordination
tombe	verbe
malade	adjectif

Les catégories syntaxiques

Les catégories syntaxiques sont les fonctions des mots dans la phrase. La classification ci-dessous s'oppose à celle faite d'après la nature des mots. Dans la phrase **le chien dort**, le mot **chien** a pour fonction **sujet** et pour nature **substantif**.

SUJET

Le sujet est la partie du discours régissant le verbe. Le sujet est indispensable à la phrase. Il peut être représenté par un substantif, un pronom ou un groupe de mots.

EXEMPLES :

1. Les élèves apprennent leur leçon.
Le sujet **les élèves** est un substantif.
2. Jean vient demain.
Le sujet **Jean** est un nom propre.
3. Ils seront disponibles à partir de la semaine prochaine.
Le sujet **ils** est un pronom.
4. La maison au coin de la rue est rénovée.
Le sujet **la maison au coin de la rue** est un groupe de mots.

COMPLEMENT D'OBJET DIRECT

Le complément d'objet direct est la partie du discours qui subit l'action du verbe. Il figure dans la phrase uniquement si celle-ci contient un verbe transitif. Les autres verbes ne permettent pas de complément d'objet direct.

EXEMPLES :

1. Le directeur signe le contrat.
Le contrat est complément d'objet direct.
2. Le directeur bâille.
Cette phrase ne comprend pas de complément d'objet direct, puisque le verbe "bâiller" est intransitif.

COMPLEMENT D'OBJET INDIRECT

Le complément d'objet indirect est la partie du discours qui indique pour qui l'action est faite. Dans la plupart des cas, il se présente sous forme de groupe prépositionnel.

EXEMPLES :

1. L'acteur adresse ses paroles au public.
Au public est le complément d'objet indirect.
2. Le directeur se réfère à eux dans son discours.
A eux est le complément d'objet indirect.
3. Il leur interdit de passer la frontière.
Leur est le complément d'objet indirect.

PREDICAT

Une phrase comprend au moins deux éléments : le sujet et le prédicat. Le prédicat peut être le verbe de la phrase. Il peut également être de nature nominale (substantif) ou adjectivale (adjectif), c'est le cas des attributs du sujet.

EXEMPLES :

1. L'enfant pleure.
Le verbe **pleure** est le prédicat.
2. L'enfant paraît malade.
L'adjectif **malade** est le prédicat.
3. Mon mari est médecin.
Le substantif **médecin** est le prédicat.

VERBE

Le verbe est le plus souvent la catégorie syntaxique indiquant l'action du sujet (**court, travaille**), il est alors prédicat. Dans une phrase avec attribut du sujet, le verbe ne fait qu'introduire cet attribut, c'est alors un verbe d'état (**devient, est**). Pour être complète, chaque phrase doit avoir un verbe et un sujet.

EXEMPLES :

1. Il court.

Le verbe de cette phrase est **court**. La phrase est complète.

2. Les enfants au lit.

Cette phrase n'est pas complète parce qu'elle ne contient pas de verbe.

COMPLEMENT CIRCONSTANCIEL

Le complément circonstanciel est un complément permettant d'exprimer des nuances de temps, de lieu etc. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un adverbe, d'une locution adverbiale ou d'un groupe prépositionnel.

Voici une énumération des nuances que le complément circonstanciel peut exprimer :

Temps :	Il vient tout à l'heure . (Quand ?)
Lieu :	Toute la classe va à Paris . (Où ?)
Manière :	Les employés travaillent à leur aise . (Comment ?)
Mesure :	Le tailleur allonge le costume de trois centimètres .
Opposition :	Elle a réussi à le faire malgré les problèmes .
But :	Elle lui pose des questions pour le mettre mal à l'aise .
Cause :	Le prêtre le pardonne par pitié . (Pourquoi ?)
Condition :	Appelez-moi en cas de besoin .

LES PARTIES DU DISCOURS DANS UNE PHRASE SIMPLE

Le directeur approuvait la semaine passée l'initiative des employés.

le directeur	sujet
approuvait	verbe
la semaine passée	complément circonstanciel de temps
l'initiative des employés	complément d'objet direct

La femme donne volontiers des sucreries aux enfants.

la femme	sujet
donne	verbe
volontiers	complément circonstanciel de manière
des sucreries	complément d'objet direct
aux enfants	complément d'objet indirect

Références

Grevisse, "Le bon usage"

Les types de phrases

Le français connaît plusieurs types de phrases. La phrase simple se distingue de la phrase complexe. La première se compose au minimum d'un sujet et d'un verbe. La deuxième peut être considérée comme une accumulation de phrases simples.

LA PHRASE SIMPLE

Une phrase simple comprend au moins deux éléments : le sujet et le verbe (fonction de prédicat). L'absence d'un de ces deux éléments rend la phrase incomplète.

EXEMPLES :

1. L'art de vivre s'apprend chaque jour.
La phrase comprend un sujet (l'art de vivre) et un verbe (s'apprend) : elle est complète.
2. L'art de vivre chaque jour.
La phrase ne comprend pas de verbe : elle est incomplète.

LA PHRASE COMPLEXE

La phrase complexe est une accumulation de phrases simples. Les conjonctions sont les éléments qui établissent les relations entre ces phrases.

EXEMPLES :

1. L'art de vivre s'apprend chaque jour mais il est ignoré par trop de gens.
L'art de vivre s'apprend chaque jour : phrase simple
mais : conjonction de coordination
il est ignoré par trop de gens : phrase simple
2. L'art de vivre s'apprend chaque jour pour qu'on puisse en profiter plus tard.
L'art de vivre s'apprend chaque jour : phrase simple
pour que : conjonction de subordination
on puisse en profiter plus tard : phrase simple

LA PROPOSITION SUBORDONNÉE

Quoiqu'une proposition subordonnée dispose d'un sujet et d'un verbe, elle ne forme pas d'unité autonome. Elle dépend de la proposition principale. Ceci est dû au fait qu'elle est introduite par une conjonction de subordination. Parmi les propositions subordonnées figurent la proposition relative et les propositions circonstancielles.

La proposition relative :

La proposition relative est introduite par un pronom relatif (**qui, que**) et donne des informations sur l'antécédent. Elle peut être restrictive ou informative.

EXEMPLES :

1. La femme, celle qui est assise sur le banc, se lève et s'en va.
Cette proposition est une subordonnée relative informative : l'information qu'elle donne est d'une importance secondaire.
2. Il va se marier avec une femme qui sait cuisiner.
Cette proposition est une subordonnée relative restrictive : l'information qu'elle donne est d'une importance principale, indispensable au contenu de la phrase.

La proposition circonstancielle

La subordonnée circonstancielle est introduite par une conjonction de subordination. Celle-ci peut exprimer entre autres le but (**pour que**), le temps (**avant que**), la restriction (**sauf que**), la condition (**à condition que**).

EXEMPLES :

1. Le train arrive avant que les voyageurs soient prêts.
Cette proposition est une subordonnée circonstancielle exprimant le temps.
2. Les artistes continuent à jouer la pièce comme si de rien n'était.
Cette proposition est une subordonnée circonstancielle exprimant la manière.

LA PROPOSITION PRINCIPALE

La proposition principale est la proposition dont dépend la subordonnée. Elle régit les temps et les modes dans la subordonnée.

EXEMPLES :

1. Je veux que tu sois là.

Je veux est la proposition principale qui demande l'emploi du subjonctif présent dans la subordonnée.

2. Le guide affirme que les touristes gaspillent trop d'argent.

Le guide affirme est la proposition principale qui demande l'emploi de l'indicatif présent dans la subordonnée.

Ci-après vous trouverez une décomposition des structures de quelques phrases exemplaires.

LES PARTIES DU DISCOURS DANS UNE PHRASE COMPLEXE

Le médecin est arrivé au moment où le patient a piqué une crise.

le médecin	le sujet de la proposition principale
est arrivé	le verbe de la proposition principale
au moment où	la conjonction de subordination exprimant le temps
le patient	le sujet de la proposition subordonnée
a piqué	le verbe de la proposition subordonnée
une crise	le complément d'objet direct de la proposition subordonnée

L'agence de voyage envoie une brochure à ses clients pour que ceux-ci soient bien informés.

l'agence de voyage	le sujet de la proposition principale
envoie	le verbe de la proposition principale
une brochure	le complément d'objet direct de la proposition principale
à ses clients	le complément d'objet indirect de la proposition principale
pour que	la conjonction de subordination
ceux-ci	le sujet de la proposition subordonnée
soient	le verbe de la proposition subordonnée
bien	le complément circonstanciel exprimant la manière
informés	le prédicat de la proposition subordonnée

Références

Grevisse, "Le bon usage"

Le choix du vocabulaire

Le français écrit présente certaines particularités selon les niveaux ou registres de langage. Le choix du vocabulaire doit être fait en fonction du public auquel on s'adresse.

Les niveaux :

Cette classification correspond au niveau de connaissance de la langue. Les trois niveaux que l'on peut distinguer sont surveillé, standard et familier. Le premier exige une éducation poussée, le deuxième requiert une instruction moyenne et le troisième correspond à la langue orale ordinaire.

Le niveau familier est utilisé dans une correspondance de nature familière ou amicale. Le niveau standard se réalise surtout dans la langue écrite. Le niveau surveillé se distingue par une application stricte de la grammaire.

Les registres :

La classification en registres correspond aux circonstances de la communication et à sa coloration particulière. Parmi les registres se distinguent les régionalismes divers (des différentes régions de France ou des différents pays de la Francophonie), les registres littéraires ou populaires, ainsi que les argots (de différents groupes définis socialement).

Les différences entre registres touchent avant tout le lexique. En ce qui concerne les registres argotiques, les mots utilisés deviennent difficilement compréhensibles pour des personnes n'appartenant pas au groupe social concerné. Quant aux régionalismes, leur utilisation est restreinte géographiquement. Parfois les mots sont différents d'un registre à l'autre, parfois ils sont les mêmes mais sous des acceptions différentes.

Le registre populaire s'utilise au niveau familier.

Références

Grevisse, "Le bon usage"

La longueur de la phrase

Lors de la rédaction d'un texte, il faut bien tenir compte de la longueur de la phrase. Adaptez-la à votre public. Une phrase longue peut être difficile à comprendre : les lecteurs peuvent facilement perdre le fil de votre exposé.

Plus les phrases sont simples, plus elles sont claires. Vous avez tout intérêt à éviter des phrases longues. Vérifiez s'il n'est pas nécessaire de formuler autrement votre idée ou de réorganiser votre phrase pour en faire des unités plus petites.

EXEMPLE :

Le directeur a approuvé le fait que les employés puissent se permettre certaines libertés, à condition qu'elles soient raisonnables et qu'ils n'en profitent pas, ce qui impliquerait des sanctions ayant une influence aggravante sur leur salaire et entraînerait des problèmes de concurrence avec les entreprises qui veulent se donner la même image professionnelle sans pour autant nuire à la qualité de leurs produits.

Cette phrase, traduit-elle clairement l'idée du directeur ? A quoi se réfèrent les pronoms **elles** ou **ils** dans la phrase restrictive ? Ne serait-il pas mieux de découper la phrase et d'en faire des unités autonomes ?

Le directeur est prêt à accorder certaines libertés aux employés. Il veillera cependant à ce que leurs exigences soient raisonnables. Tout abus sera donc sanctionné par une retenue sur salaire. La liberté accordée ne devra pas non plus jouer en faveur de la concurrence et ne devra en rien nuire à la qualité des produits.

La clarté du message

Une communication ne peut pas être efficace si le contenu n'est pas clair. La clarté du message dépend en grande partie de la présentation du contenu (l'ordre des idées, la longueur de la phrase etc.). Elle est aussi en relation directe avec le choix du vocabulaire.

Ainsi, il vaut mieux éviter les termes superflus ou les pléonasmes qui apportent peu d'informations à la phrase. Les hyperboles et les lieux communs peuvent nuire à la crédibilité du message. Préférez des verbes actifs et plus expressifs aux verbes non actifs comme "dire" ou "faire". Remplacez les nominalisations par des termes plus simples, créant un style plus actif. L'emploi de la voix passive donne souvent une impression de lourdeur.

Bibliographie

- Aline ARENILLA-BEROS, Améliorez votre style, tome 1, Paris, Hatier, 1983
- Aline ARENILLA-BEROS, Améliorez votre style, tome 2, Paris, Hatier, 1983
- Henri BENAC, Guide alphabétique des difficultés du français, Paris, Marabout Service, 1978
- Henri BERTAUD du CHAZAUD, Dictionnaire des synonymes, Paris, Les usuels du Robert, 1993
- J. BERTRAND, Dictionnaire pratique des homonymes, Paris, Nathan, 1980
- BESCHERELLE, La grammaire pour tous, Paris, Librairie Hatier, 1990
- Odette et Edouard BLED, Dictionnaire d'orthographe, Paris, Hachette, 1985
- Régine BURFIN, Savoir rédiger, Chronique Sociale, 1989
- Hélène CAJOLET, Le français au bureau, Québec, 1988
- Jacques CELLARD et Alain REY, Dictionnaire du français non conventionnel, Paris, Hachette, 1991
- Jean-Claude CHEVALIER, Grammaire Larousse du français contemporain, Paris, Larousse, 1988.
- Jean-Pierre COLIGNON et Pierre-Valentin BERTHER, Lexique des faux amis, Paris, Hatier, 1985
- Jean-Paul COLIN, Clafoutis, gourgandine et vilebrequin, Paris, Belfond, 1991
- Jean-Paul COLIN, Dictionnaire des difficultés du français, Paris, Les usuels du Robert, 1989
- P. DAGNAUD-MACE et G. SYLNES, Le français sans faute, Paris, Hatier, 1989
- G. DE LANDSHEERE, Introduction à la recherche en éducation, A. Colin-Bourrellet, 1970
- Anny DEMARLY, 500 fautes de français à éviter, Paris, Hatier, 1983
- Piet DESMET, Jean René KLEIN et Béatrice LAMIROY, Vous dites ?!, Louvain (Belgique), Acco, 1993
- Albert DOPPAGNE, La bonne ponctuation, Paris, Duculot, 1984
- Albert DOPPAGNE, Les Régionalismes du français, Paris, Duculot, 1978
- Jean-Yves DOURNON, Dictionnaire d'orthographe et des difficultés du français, Paris, Le Livre de Poche, 1987
- Rudolph FLESCH, The art of readable writing, New-York (Etats-Unis), Harper & Brothers Publishers, 1949
- Michel GINGUAY, Dictionnaire anglais-français d'informatique, Paris, Masson, 1990
- Michel GINGUAY, Dictionnaire français-anglais d'informatique, Paris, Masson, 1990
- Jean GIRODET, Pièges et difficultés de la langue française, Paris, Bordas, 1988
- Joseph HANSE, Albert DOPPAGNE et Hélène BOURGEOIS-GIELEN, Chasse aux belgicisms, Bruxelles (Belgique), Fondation Charles Plisnier, 1987
- Joseph HANSE, Albert DOPPAGNE et Hélène BOURGEOIS-GIELEN, Nouvelle Chasse aux belgicisms, Bruxelles (Belgique), Fondation Charles Plisnier, 1987
- R. GODIVEAU, 1000 difficultés courantes du français parlé, Paris, Duculot, 1986
- Maurice GREVISSE, Le bon usage, Paris, Duculot, 1986
- Maurice GREVISSE, Savoir accorder le participe passé, Paris, Duculot, 1979
- Maurice GROSS, Grammaire transformationnelle du français, Cantilène, tome 1, 1986
- Maurice GROSS, Grammaire transformationnelle du français, Cantilène, tome 2, 1986
- Joseph HANSE, Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne, Paris, Duculot, 1987
- Georges HENRY, Comment mesurer la lisibilité ?, Paris, Nathan, 1975
- Manfred HÖFLER, Dictionnaire des anglicismes, Paris, Larousse, 1982
- C.W.E. KIRK-GREENE, NTC's Dictionary of faux amis, Chicago (Etats-Unis, Illinois), National Textbook Company, 1990
- LAROUSSE, Grammaire, Paris, Larousse, 1989
- E. LEGRAND, Stylistique française, De Gigord, 1986
- Jean MAZALEYRAT et Georges MOLINIE, Vocabulaire de la stylistique, Paris, Presses Universitaires de France, 1989
- Pierre MERLE, Dictionnaire du français branché, Paris, Edition du Seuil, 1989
- Philippe PIGALLET, Ecrire, mode d'emploi, Paris, Nathan, 1989
- Paul ROBERT, Le petit Robert, Paris, Le Robert, 1987
- Robert SCTRICK, Ecrire, parler : les 100 difficultés du français, Paris, Garnier, 1982
- Robert SCTRICK, Encyclopédie de la conjugaison, Paris, Garnier, 1986
- René THIMONNIER, Code orthographique et grammatical, Paris, Marabout Service, 1974
- Adolphe V. THOMAS, Dictionnaire des difficultés de la langue française, Paris, Larousse, 1988
- Brigitte VAN COILLIE-TREMBLAY, Guide pratique de correspondance et de rédaction, Leméac, 1976
- Philippe VANDEL, Le Dico français/français, Paris, Le Livre de Poche, 1993
- Patricia H. WESTHEIMER et Vicki TOWSEND GIBBS, Savoir écrire pour diriger, Eyrolles, 1990

M. ZACHARIA, Le petit reys de l'expression écrite, Editions Retz, 1987

